

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La grande pénurie de financement

AVRIL
2023



ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La grande pénurie de financement

AVRIL
2023



Copyright ©2023 International Monetary Fund

Édition française

Département services intégrés et équipements du FMI

Division services linguistiques, section française

Cataloging-in-Publication Data

IMF Library

Names: International Monetary Fund, publisher.

Title: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa: the big funding squeeze.

Other titles: Sub-Saharan Africa : the big funding squeeze. | World economic and financial surveys.

Description: Washington, DC : International Monetary Fund, 2023. | World economic and financial surveys. | Apr. 2023. | Includes bibliographical references.

Identifiers: ISBN 9798400235641 (English Paper)
9798400237904 (French Paper)
9798400237928 (French ePub)
9798400237959 (French Web PDF)

Subjects: LCSH: Africa, Sub-Saharan—Economic conditions. | Economic forecasting—Africa, Sub-Saharan. | Economic development—Africa, Sub-Saharan. | Africa, Sub-Saharan—Economic policy.

Classification: LCC HC800.R4456 2023

Le rapport *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* est publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution économique de la région. Les projections et considérations de politique économique qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.

Les commandes peuvent être effectuées par Internet ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services

P.O. Box 92780, Washington, DC 20090, U.S.A.

Tél. : +(1) 202.623.7430

Télec. : +(1) 202.623.7201

publications@IMF.org

IMFbookstore.org

elibrary.IMF.org

Toutes les éditions du rapport *Perspectives économiques régionales* :

Afrique subsahariennes sont disponibles à l'adresse :

<https://www.imf.org/en/Publications/REO/SSA>

Table des matières

Remerciements	v
Groupes de pays	vi
Hypothèses et conventions	vii
Résumé	1
La grande pénurie de financement	2
Évolution récente : les prémices d'une crise de financement	3
Une reprise à deux vitesses en 2024	6
Quatre grandes priorités pour l'action publique	8
Conclusion	15
Appendice statistique	17

GRAPHIQUES

Graphique 1. Afrique subsaharienne : spreads sur les obligations souveraines, 2021-23	3
Graphique 2. Afrique subsaharienne : ratio des paiements d'intérêts sur les recettes hors dons	4
Graphique 3. Afrique subsaharienne : sources de financement	4
Graphique 4. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2023	5
Graphique 5. PIB réel par habitant, 2019-24	6
Graphique 6. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2022-24	7
Graphique 7. Afrique subsaharienne : remboursements euro-obligataires, 2023-25	9
Graphique 8. Afrique subsaharienne : ratio d'endettement fin 2022 et besoins d'ajustement budgétaire	9
Graphique 9. Afrique subsaharienne : facteurs d'évolution du ratio de la dette publique entre fin 2012 et fin 2022	10
Graphique 10. Afrique subsaharienne : inflation médiane, décembre 2021-février 2023	11
Graphique 11. Afrique subsaharienne : variation des taux directeurs et de l'inflation	12
Graphique 12. Afrique subsaharienne : taux de change vis-à-vis du dollar	13
Graphique 13. Financements climatiques à destination de l'Afrique subsaharienne, 2020	14

TABLEAUX

Afrique subsaharienne : groupes de pays	vi
Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux	vi
Afrique subsaharienne : abréviations des pays	vii

TABLEAUX DE L'APPENDICE STATISTIQUE

AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation	19
AS2. Solde budgétaire global, dons compris et dette publique	20
AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris	21
AS4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves	22

Remerciements

L'édition d'avril 2023 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Wenjie Chen, sous l'autorité de Luc Eyraud et Catherine Pattillo.

L'équipe était composée de Hany Abdel-Latif, Anna Belianska, Marijn Bolhuis, Balazs Csonto, Cleary Haines, Saanya Jain, Laurent Kemoe, Hamza Mighri, Saad Quayyum, Moustapha Mbohou Mama, Pritha Mitra, Henry Rawlings, Ivanova Reyes, Andrew Tiffin et Qianqian Zhang.

Charlotte Vazquez était responsable de la production du rapport, assistée de Yao Nourdine Ouattara.

L'édition finale du rapport a été supervisée par Cheryl Toksoz du département des communications.

Groupes de pays

Afrique subsaharienne : groupes de pays

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays riches en ressources naturelles	Pays pauvres en ressources naturelles	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays fragiles ou touchés par un conflit ¹
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Afrique du Sud	Burkina Faso	Burkina Faso
Cameroun	Botswana	Burundi	Angola	Burundi	Burundi
Congo, Rép. du	Burkina Faso	Cabo Verde	Bénin	Congo, Rép. dém. du	Cameroun
Gabon	Congo, Rép. dém. du	Comores	Botswana	Érythrée	Comores
Guinée équatoriale	Érythrée	Côte d'Ivoire	Cabo Verde	Éthiopie	Congo, Rép. du
Nigéria	Ghana	Eswatini	Cameroun	Gambie	Congo, Rép. dém. du
Soudan du Sud	Guinée	Éthiopie	Comores	Guinée	Érythrée
Tchad	Libéria	Gambie	Congo, Rép. du	Guinée-Bissau	Éthiopie
	Mali	Guinée-Bissau	Côte d'Ivoire	Libéria	Guinée-Bissau
	Namibie	Kenya	Eswatini	Madagascar	Mali
	Niger	Lesotho	Gabon	Malawi	Mozambique
	République centrafricaine	Madagascar	Ghana	Mali	Niger
	Sierra Leone	Malawi	Guinée équatoriale	Mozambique	Nigéria
	Tanzanie	Maurice	Kenya	Niger	République centrafricaine
	Zambie	Mozambique	Lesotho	Ouganda	Soudan du Sud
	Zimbabwe	Ouganda	Maurice	République centrafricaine	Tchad
		Rwanda	Namibie	Rwanda	Zimbabwe
		Sao Tomé-et-Principe	Nigéria	Sierra Leone	
		Sénégal	Sao Tomé-et-Principe	Soudan du Sud	
		Seychelles	Sénégal	Tanzanie	
		Togo	Seychelles	Tchad	
			Zambie	Togo	
				Zimbabwe	

¹Sur la base de la liste établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2023 des pays en situation de fragilité ou touchés par un conflit.

Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (*CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	*Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	*Kenya	Angola	Botswana	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	*Ouganda	Botswana	Eswatini	Cabo Verde
Guinée-Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	*Rwanda	Comores	Lesotho	Côte d'Ivoire
Mali	République centrafricaine	Eswatini	Soudan du Sud	Congo, Rép. dém. du	Namibie	Gambie
Niger	Tchad	Éthiopie	*Tanzanie	Eswatini		Ghana
Sénégal		Kenya		Lesotho		Guinée
Togo		Madagascar		Madagascar		Guinée-Bissau
		Malawi		Malawi		Libéria
		Maurice		Maurice		Mali
		Ouganda		Mozambique		Niger
		Rwanda		Namibie		Nigéria
		Seychelles		Seychelles		Sénégal
		Zambie		Tanzanie		Sierra Leone
		Zimbabwe		Zambie		Togo
				Zimbabwe		

Hypothèses et conventions

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

Dans les tableaux, (...) indique que les données ne sont pas disponibles et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.

Le signe - entre des années ou des mois (par exemple 2022-23 ou janvier-juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement ;
le signe / entre deux années (par exemple 2022/23) indique un exercice budgétaire (ou financier).

Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.

Par « point de base », on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Dans la présente étude, le terme « pays » ne se rapporte pas nécessairement à une entité territoriale constituant un État au sens où l'entendent le droit et les usages internationaux. Son emploi désigne aussi un certain nombre d'entités territoriales qui ne sont pas des États, mais dont les statistiques sont établies de manière distincte et indépendante.

Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes n'impliquent, de la part du FMI, aucun avis sur le statut juridique d'un territoire, ni aucun aval de ces frontières.

Afrique subsaharienne : abrégations des pays

AGO	Angola	ERI	Érythrée	MLI	Mali	SWZ	Eswatini
BDI	Burundi	ETH	Éthiopie	MOZ	Mozambique	SYC	Seychelles
BEN	Bénin	GAB	Gabon	MUS	Maurice	TCD	Tchad
BFA	Burkina Faso	GHA	Ghana	MWI	Malawi	TGO	Togo
BWA	Botswana	GIN	Guinée	NAM	Namibie	TZA	Tanzanie
CAF	République centrafricaine	GMB	Gambie	NER	Niger	UGA	Ouganda
CIV	Côte d'Ivoire	GNB	Guinée-Bissau	NGA	Nigéria	ZAF	Afrique du Sud
CMR	Cameroun	GNQ	Guinée équatoriale	RWA	Rwanda	ZMB	Zambie
COD	République démocratique du Congo	KEN	Kenya	SEN	Sénégal	ZWE	Zimbabwe
COG	République du Congo	LBR	Libéria	SLE	Sierra Leone		
COM	Comores	LSO	Lesotho	SSD	Soudan du Sud		
CPV	Cabo Verde	MDG	Madagascar	STP	Sao Tomé-et-Principe		

Résumé

La région est frappée de plein fouet par une pénurie de financement. La persistance de l'inflation mondiale et le resserrement des politiques monétaires ont entraîné une hausse des coûts d'emprunt pour les pays d'Afrique subsaharienne et exercé une pression accrue sur les taux de change. De fait, aucun pays n'a été en mesure d'émettre une euro-obligation depuis le printemps 2022.

La pénurie de financement aggrave une tendance de fond qui est à l'œuvre depuis des années. La charge des intérêts de la dette publique augmente, parce que les pays de la région se tournent de plus en plus vers les marchés financiers, où les coûts d'emprunt sont élevés, et parce que les budgets d'aide au développement ne cessent de baisser.

Ce manque de financement affecte une région déjà aux prises avec de profonds déséquilibres macroéconomiques. La dette publique et l'inflation sont à des niveaux plus atteints depuis des décennies ; la moitié des pays de la région sont en proie à une inflation supérieure à 10 %, qui réduit le pouvoir d'achat des ménages, frappe de plein fouet les couches de la population les plus fragiles et attise les tensions sociales. On estime que plus de 132 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë en 2022.

Cette situation a mis un coup d'arrêt à la reprise économique. La croissance en Afrique subsaharienne va baisser pour s'établir à 3,6 % en 2023. L'activité dans la région devrait ralentir pour la deuxième année consécutive, dans un contexte d'essoufflement de l'activité économique au niveau mondial. Il convient cependant de souligner que cette moyenne occulte des différences marquées au sein de la région. De nombreux pays afficheront un modeste regain de croissance cette année, en particulier ceux dont le PIB n'est pas fortement dépendant des ressources naturelles, mais la moyenne régionale sera tirée vers le bas par l'atonie de la croissance dans certains des pays les plus importants d'un point de vue économique, dont l'Afrique du Sud.

La pénurie de financement aura également des conséquences pour les perspectives régionales à plus long terme. Elle risque de contraindre les autorités à consacrer moins de moyens à des domaines essentiels pour le développement comme la santé, l'éducation et les infrastructures, au détriment du potentiel de croissance de la région.

Quatre domaines d'action prioritaires peuvent permettre de remédier aux déséquilibres macroéconomiques dans ce contexte de contrainte financière :

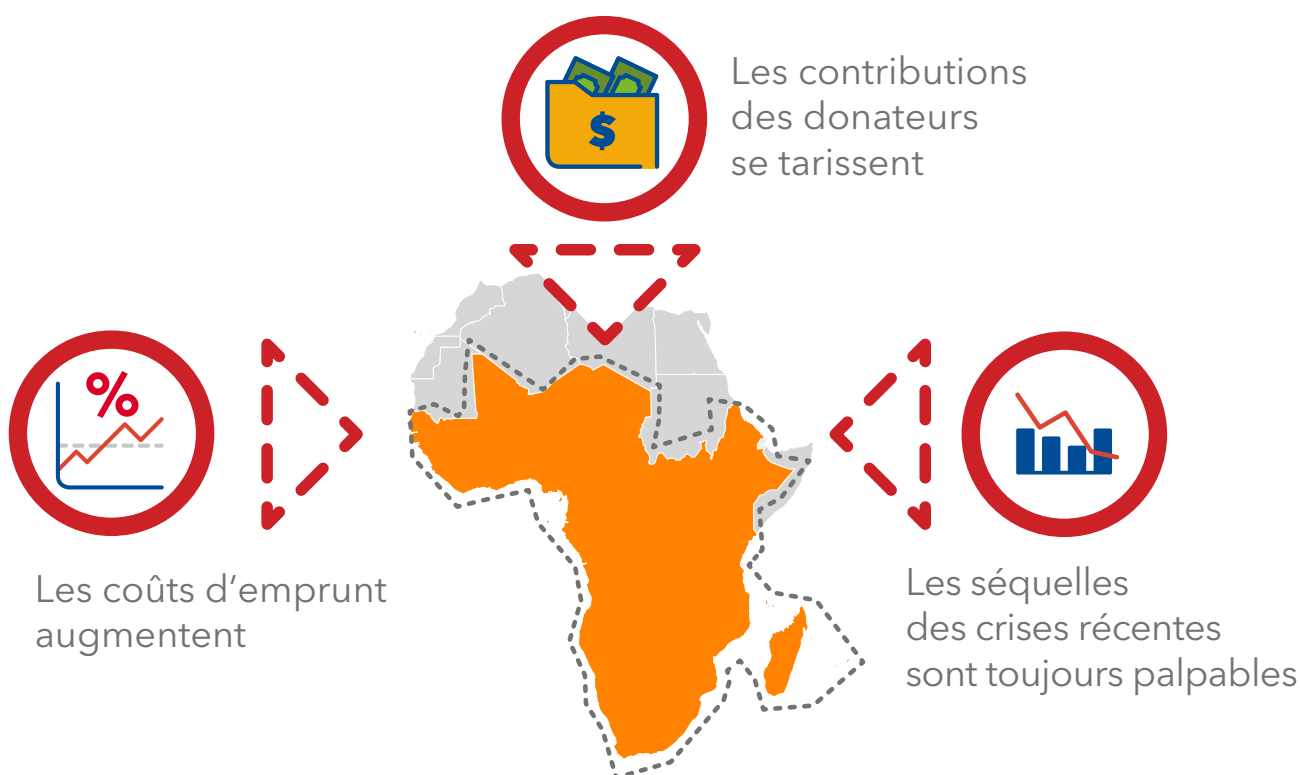
- **Rééquilibrer les comptes publics et renforcer la gestion des finances publiques dans un contexte de durcissement des conditions financières.** Pour ce faire, les autorités devront poursuivre l'augmentation des recettes publiques, améliorer la gestion des risques budgétaires et faire preuve de plus de volontarisme dans la gestion de l'endettement. Par ailleurs, l'aide internationale demeure essentielle pour réduire les contraintes de financement auxquelles sont soumis les États. Certains pays nécessitent une restructuration ou un réajustement de leur dette ; à cet égard, il est indispensable de pouvoir disposer d'un cadre efficace de traitement de la dette, afin que ces pays puissent créer l'espace budgétaire qui leur fait défaut.
- **Juguler l'inflation.** La politique monétaire devra être menée avec prudence tant que l'inflation n'aura pas emprunté une trajectoire clairement descendante et qu'elle ne se sera pas rapprochée de la fourchette visée par les banques centrales.
- **Laisser le taux de change s'ajuster, tout en atténuant les effets économiques néfastes** des dépréciations, comme l'accélération de l'inflation et la hausse de l'endettement.
- **Veiller à ce que les importantes actions climatiques ne soient pas financées au détriment des besoins élémentaires** comme la santé et l'éducation. Le financement de l'action climatique par la communauté internationale doit venir s'ajouter aux montants d'aide actuels.

Notes des Perspectives économiques régionales. Une série séparée de trois notes analytiques consacrées à des questions d'actualité accompagne ce rapport. La note intitulée *Fragmentation géoéconomique : l'Afrique subsaharienne prise entre les failles* montre que la région est celle qui a le plus à perdre dans un monde très morcelé, et souligne la nécessité pour les pays de renforcer leurs capacités d'adaptation. La note intitulée *Gérer les pressions sur les taux de change en Afrique subsaharienne : s'adapter aux nouvelles réalités* décrit les causes et les conséquences des pressions qui s'exercent depuis peu sur les taux de change de la région, et propose des mesures de nature à atténuer leurs effets sur la situation économique des différents pays. Enfin, la note intitulée *Comblé une brèche : les financements concessionnels en faveur du climat et l'Afrique subsaharienne* évoque le rôle essentiel du financement concessionnel pour l'action climatique dans la région, et présente plusieurs pistes pour débloquer des financements supplémentaires.

La grande pénurie de financement

Plusieurs facteurs concomitants sont à l'origine de la pénurie de financement que connaissent de nombreux pays d'Afrique subsaharienne : la hausse des taux d'intérêt au niveau mondial, la hausse des spreads sur les obligations souveraines, et la dépréciation des monnaies de la région par rapport au dollar. Tout ceci vient s'ajouter aux difficultés que rencontrent déjà les pouvoirs publics en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 et de la crise du coût de la vie. Compte tenu de ces évolutions, l'activité économique dans la région restera atone en 2023 : la croissance s'élèvera à 3,6 %, avant de se redresser à un niveau de 4,2 % en 2024, en supposant que l'on assiste bien à une reprise économique au niveau mondial, que l'inflation ralentisse comme prévu et que le resserrement de la politique monétaire prenne progressivement fin.

L'Afrique subsaharienne souffre d'une pénurie de financement



Évolution récente : les prémices d'une crise de financement¹

Des facteurs conjoncturels ont aggravé une situation financière déjà très difficile pour l'Afrique subsaharienne ...

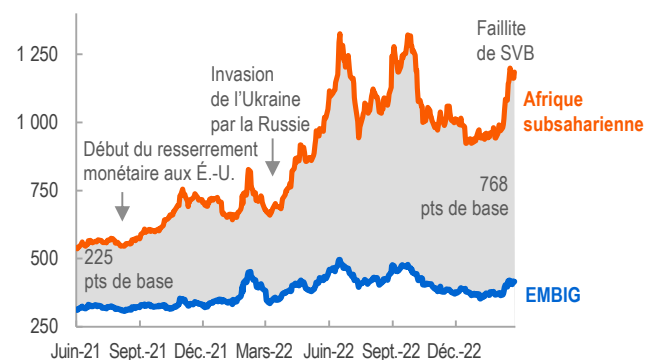
Les options de financement des pays de la région se sont considérablement réduites au cours de l'année écoulée. Le durcissement accéléré des politiques monétaires au niveau mondial, provoqué par la hausse rapide de l'inflation au lendemain du déclenchement de la guerre menée par la Russie en Ukraine, a entraîné une hausse des taux d'intérêt dans le monde entier et une augmentation des coûts d'emprunt pour les pays d'Afrique subsaharienne, aussi bien sur les marchés intérieurs que sur les marchés internationaux.

Les spreads sur les obligations souveraines émises par les pays d'Afrique subsaharienne ont grimpé en flèche (graphique 1), et sont désormais trois fois plus élevés que dans la moyenne des pays émergents depuis le début du cycle mondial de durcissement des politiques monétaires. En 2022, la hausse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor américain et le repli sur les actifs sûrs dans un contexte d'incertitude mondiale ont poussé le taux de change effectif du dollar américain à son plus haut niveau en 20 ans, ce qui a eu pour effet de renchérir la dette libellée en dollars et les paiements d'intérêts libellés en dollars. La conjugaison de ces facteurs a alourdi les coûts d'emprunt extérieur des pays de la région.

Par ailleurs, le climat d'incertitude, ravivé par la pandémie et la guerre en Ukraine, a entraîné une réévaluation des risques dont les pays d'Afrique subsaharienne sont les premiers à pâtir, en raison de la faiblesse de leurs notes de crédit ; par conséquent, la quasi-totalité des pays préémergents ont perdu l'accès aux marchés internationaux depuis le printemps 2022². Plus précisément, les émissions d'euro-obligations des pays de la région sont passées de 14 milliards de dollars en 2021 à 6 milliards au premier trimestre 2022.

Cela s'est traduit par un mouvement procyclique de très fort durcissement des conditions financières, qui a aggravé les sources de vulnérabilité préexistantes. Les coûts d'emprunt ont considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, au point que la part des paiements d'intérêts dans les recettes a doublé pendant cette période. À un niveau de 11 % des recettes hors dons en 2022, les paiements d'intérêts dans le pays médian d'Afrique subsaharienne sont à peu près trois fois plus élevés que ceux de la médiane des pays avancés (graphique 2). Parmi les changements structurels à l'origine de cette augmentation des coûts d'emprunt, il y a la baisse des budgets d'aide en faveur des pays de la région, qui a conduit certains d'entre eux à se tourner vers les marchés financiers, ce qui est plus coûteux (graphique 3). En outre, du fait de l'approfondissement des marchés financiers intérieurs et de l'intégration accrue des pays au sein des marchés internationaux de la dette, il est devenu plus facile pour le secteur privé de souscrire des emprunts à des conditions non concessionnelles. Enfin, les flux de capitaux en provenance de Chine, qui ont un temps représenté une source de financement considérable, ont nettement marqué le pas ces dernières années.

Graphique 1. Afrique subsaharienne : spreads sur les obligations souveraines, 2021-23
(Points de base, moyenne simple)



Source : Bloomberg Finance, L.P.

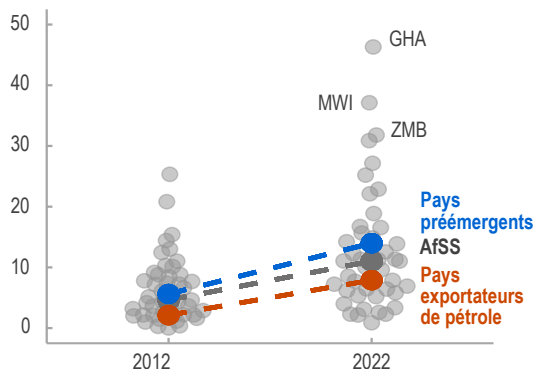
Note : Les pays d'Afrique subsaharienne étudiés ici sont l'Afrique du Sud, l'Angola, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, la Namibie, le Nigéria et le Sénégal. EMBIG = Emerging Market Bond Index Global (indice mondial des rendements des titres de dette des pays émergents).

¹ Pour plus de détails sur l'origine de la crise financière en Afrique subsaharienne, voir aussi [Selassie \(2023\)](#).

² Bien que les pays préémergents ne représentent qu'un tiers des pays de la région, ils totalisent 60 % de son PIB et 60 % de sa population.

Graphique 2. Afrique subsaharienne : ratio des paiements d'intérêts sur les recettes hors dons

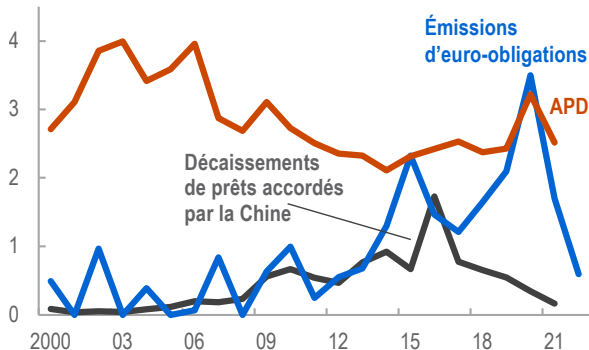
(Médiane, en pourcentage)

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Voir pages vi-vii les abréviations et les groupes de pays.

Graphique 3. Afrique subsaharienne : sources de financement

(En pourcentage du PIB régional)



Sources : Banque mondiale, statistiques internationales sur la dette ; Bloomberg Finance, L.P. ; Organisation de coopération et de développement économiques, OECD.stat.

Note : APD = aide publique au développement.

... déjà très éprouvée par le contrecoup de plusieurs années de chocs successifs ...

Cette pénurie de financement survient au pire moment possible, car la région **souffre déjà de graves déséquilibres économiques**. Au lendemain de la pandémie de COVID-19 et du déclenchement de la guerre en Ukraine, les déséquilibres macroéconomiques sont redevenus un problème majeur pour la plupart des pays africains, qui se retrouvent sur la corde raide ([Selassie 2022](#)).

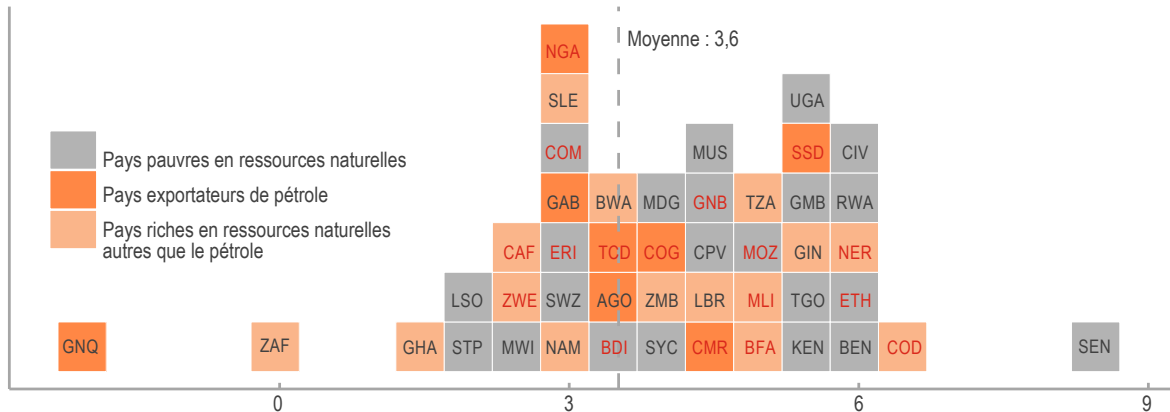
L'inflation reste élevée et sujette à d'importantes fluctuations. Le taux d'inflation médian dans la région se montait à environ 10 % en février 2023, soit plus du double du taux observé au début de la pandémie. Environ la moitié des pays de la région affichent une inflation globale supérieure à 10 %, et environ 80 % d'entre eux connaissent également une inflation alimentaire supérieure à 10 % en février. Cependant, les pressions sur les prix des carburants s'atténuent depuis peu : en effet, la baisse de 30 % enregistrée par les cours internationaux entre leur sommet de la mi-2022 et la fin 2022 donne un certain répit pour les pays de la région. À peu près la moitié des pays ont signalé ces derniers mois une décélération de l'inflation, qui est tout de même repartie à la hausse dans certains cas ; étant donné que les subventions aux carburants et aux denrées alimentaires seront progressivement éliminées cette année (Cameroun, République centrafricaine, Éthiopie, Sénégal), l'inflation restera sans doute volatile tout au long de 2023. Par ailleurs, dans certains pays (Cameroun, Mali, Rwanda, Gambie), les salariés de la fonction publique ont revendiqué des hausses de rémunération au second semestre de 2022, en raison de l'augmentation du coût de la vie déclenchée par la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants.

La part de la dette publique dans le PIB est relativement élevée. Le ratio dette publique sur PIB de l'Afrique subsaharienne s'élevait à 56 % en 2022, un niveau jamais vu depuis le début des années 2000. Depuis le début de la pandémie, les déficits budgétaires se creusent du fait de multiples crises, d'un ralentissement de la croissance et de la dépréciation des monnaies locales, ce qui se traduit par une accélération de l'endettement. Les niveaux élevés d'endettement public suscitent des inquiétudes quant à la viabilité de la dette, dans la mesure où 19 des 35 pays à faible revenu de la région étaient déjà surendettés ou risquaient fort de le devenir en 2022 ; à cet égard, la situation n'a pas changé depuis la publication de l'édition d'octobre 2022 des *Perspectives économiques régionales* (PER) pour l'Afrique subsaharienne.

La plupart des devises de la région ont perdu de la valeur par rapport au dollar en 2022. L'affaiblissement de leur monnaie par rapport au dollar a aggravé la situation des pays déjà aux prises avec une forte inflation, car la région est fortement dépendante des importations, dont une part non négligeable est facturée en dollars. Les dépréciations des monnaies locales ont également contribué à alourdir l'endettement des administrations publiques, dans la mesure où 40 % de la dette de l'Afrique subsaharienne était de nature extérieure en 2021. Les pressions sur les taux de change sont certes retombées depuis novembre 2022 (dans certains cas au terme d'importantes dépréciations), mais elles restent élevées et très fluctuantes.

Graphique 4. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2023

(En pourcentage ; les pays fragiles apparaissent en rouge)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Voir pages vi-vii les abréviations et les groupes de pays.

... ce qui a perturbé la reprise économique pendant une année de plus ...

Compte tenu de ces multiples difficultés, la croissance économique régionale, après un très fort rebond en 2021, baissera à 3,6 % en 2023, contre 3,9 % en 2022. Ces perspectives moroses en Afrique subsaharienne marquent deux années consécutives de ralentissement de la croissance. Plusieurs facteurs communs à tous les pays de la région permettent d'expliquer cette contre-performance, comme la guerre en Ukraine et le relèvement des taux par les banques centrales pour lutter contre l'inflation, qui freinent l'activité économique mondiale et, par conséquent, la demande de biens exportés par les pays de la région. Pour autant, la situation varie considérablement d'un pays à l'autre (graphique 4). Le Niger, la République démocratique du Congo et le Sénégal font partie des pays de la région dont la croissance est la plus élevée ; en effet, l'exploitation de nouveaux gisements pétroliers et gaziers cette année devrait faire nettement augmenter la croissance du PIB de ces pays. À l'inverse, la forte contraction économique qui frappe la Guinée équatoriale tient à la baisse de sa production de pétrole. Quant à l'Afrique du Sud, sa croissance devrait fortement ralentir pour s'établir à 0,1 % en 2023, en raison de la multiplication des coupures de courant, de la fragilité de l'environnement extérieur et du contrecoup du ralentissement de la croissance enregistré fin 2022.

Le secteur financier de la région a plutôt bien résisté. La part des prêts improductifs a légèrement diminué : après avoir atteint près de 9 % du total des prêts en 2021, cette part se situe autour de 7½ % en 2022 pour le pays médian de la région. Après un fléchissement provisoire au cours de la pandémie, la rentabilité des banques s'est rétablie mi-2022 à son niveau antérieur. Cependant, au cours des deux dernières années, la capitalisation des banques de la région a légèrement baissé par rapport au maximum atteint en 2019, avant la pandémie.

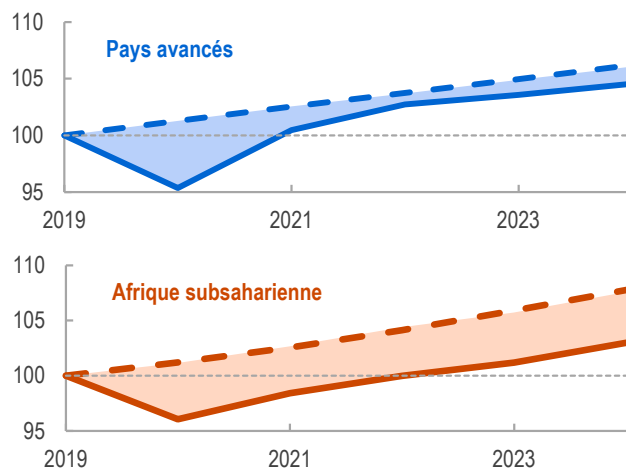
... et assombrit les perspectives pour l'économie et le développement de la région.

À la différence de nombreux pays avancés, les pays d'Afrique subsaharienne disposaient de marges de manœuvre budgétaires limitées au début de la récession entraînée par la pandémie, ce qui a rendu plus difficile la mise en place d'une riposte efficace des pouvoirs publics. Les séquelles économiques laissées par cet épisode sont donc plus profondes dans ces pays, notamment en raison de perturbations qu'il a entraînées pour le fonctionnement des systèmes éducatifs. Le tarissement du financement que l'on observe actuellement compromet la capacité de nombreux pays à remédier à ces séquelles, ce qui explique pourquoi la reprise économique y est si atone. En outre, les autorités sont contraintes de consacrer moins de moyens à des domaines essentiels pour le développement comme la santé, l'éducation et les infrastructures, ce qui nuit aux perspectives de croissance à moyen terme de la région. C'est en partie pour ces raisons que le rattrapage de la croissance reste difficile : le PIB par habitant n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant la pandémie (graphique 5).

De surcroît, faute d'espace budgétaire suffisant, les autorités nationales peinent à répondre aux attentes sociales, et en particulier à celles des couches les plus vulnérables de la population. Par manque de financement, les autorités n'ont pas pu, en 2022, fournir davantage d'aides ciblées, au moment où la région pâtissait des niveaux records atteints par les prix de l'alimentation, des combustibles et des engrais. De fait, **la crise du coût de la vie** demeure une préoccupation majeure en Afrique subsaharienne, eu égard à l'étendue de la pauvreté (35 % de la population d'Afrique subsaharienne vivait avec moins de 2,15 dollars par jour en 2019, selon les données les plus récentes de la Banque mondiale sur les pays à faible revenu). On estime qu'environ 132 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë en 2022, davantage que ce qui avait été prévu par l'édition d'octobre 2022 des PER, qui donnait le chiffre de 123 millions pour l'Afrique subsaharienne.

Graphique 5. PIB réel par habitant, 2019-24

(2019 = 100, la courbe en tiret représente la tendance avant la crise)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Une reprise à deux vitesses en 2024

Confortée par la reprise de l'économie mondiale, la croissance de la région devrait passer de 3,6 à 4,2 % en 2024 ...

De 3,6 % en 2023, la croissance de l'Afrique subsaharienne devrait passer à 4,2 % en 2024. **Près de quatre cinquièmes des pays devraient voir leur croissance repartir à la hausse en 2024**, à la faveur d'une augmentation de la consommation privée et de l'investissement. Il importe de noter que la reprise en Afrique subsaharienne est intimement liée à **des évolutions mondiales tributaires de trois facteurs essentiels** :

- **L'activité économique mondiale devrait continuer de se remettre** du contrecoup de la guerre en Ukraine. Cela devrait bénéficier aux pays exportateurs de la région, qui pourront également profiter d'une détente des prix à l'importation au fur et à mesure que les chaînes d'approvisionnement se remettront à fonctionner normalement.
- L'inflation mondiale devrait poursuivre sa décrue en 2024. Par conséquent, on peut s'attendre à ce que les principales banques centrales **ralentissent le durcissement de leur politique monétaire** au cours du second semestre 2023 ; en effet, l'inflation mesurée sur trois mois (hors énergie et alimentation, dont les prix fluctuent beaucoup) ralentit depuis mi-2022 dans la plupart des principales puissances économiques de la région, quoique de manière moins prononcée que l'inflation globale. Grâce à cette inflexion de l'orientation de la politique monétaire, les pressions qui s'exercent sur les taux de change et les spreads de la région devraient s'atténuer. Pour autant, les taux d'intérêt mondiaux devraient restés élevés et bien au-dessus des niveaux qui prévalaient avant la pandémie.
- **Les cours du pétrole brut devraient poursuivre leur chute** et baisser d'environ 6 % en 2024 par rapport à l'année précédente, au fur et à mesure que s'amoindriront les pressions du côté de la demande. Étant donné que les pays importateurs nets de carburant représentent les deux tiers du PIB de la région, la baisse des prix devrait avoir une incidence positive sur la croissance de l'Afrique subsaharienne. Les prix des produits de base hors combustibles devraient rester globalement inchangés.

Bien sûr, l'évolution de la croissance économique varie considérablement d'un sous-groupe de pays à l'autre. Le redémarrage de la croissance devrait être principalement le fait de deux groupes de pays : ceux dont le PIB n'est pas fortement dépendant des ressources naturelles, et les pays exportateurs de ressources naturelles autres que le

pétrole (graphique 6). Les premiers, forts de leurs économies plus dynamiques et plus résilientes, y compris au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est, et grâce au redressement de l'activité en dehors du secteur extractif et notamment dans l'agriculture, devraient voir leur PIB croître de 5,7 % en 2023, puis de 6,2 % en 2024. Les pays du second groupe, dépendants de ressources naturelles autres que le pétrole, devraient également connaître une forte reprise économique, notamment en raison du démarrage de nouveaux projets miniers (minerai de fer au Libéria et en Sierra Leone ; matières premières nécessaires à la production d'énergie renouvelable en République démocratique du Congo et au Mali). En Afrique du Sud, l'activité devrait se redresser en 2024 au fur et à mesure que la crise énergétique s'atténue et que l'environnement extérieur s'améliorera.

Par contre, au sein du groupe des pays exportateurs de pétrole, la croissance devrait ralentir et passer de 3,3 % en 2023 à 3,1 % en 2024, ce qui tient principalement à la poursuite de la baisse des cours du brut et au ralentissement de la production. La croissance du Nigéria devrait baisser pour atteindre 3,0 % l'année prochaine.

La baisse attendue de l'inflation au niveau mondial devrait également se faire sentir dans la région, où le taux médian devrait baisser à 5 % d'ici fin 2024 (en glissement annuel), un niveau certes toujours supérieur à celui qui prévalait avant la pandémie, mais moitié moindre qu'à la fin de l'année 2022. L'Afrique subsaharienne est grande importatrice de denrées alimentaires et de produits énergétiques, qui représentent en moyenne 50 % du panier de consommation de la région. Ainsi, la baisse récemment amorcée des prix mondiaux des denrées alimentaires et des combustibles, qui devrait se poursuivre tout au long de cette année et l'année prochaine, devrait fortement contribuer au ralentissement de l'inflation globale dans la région.

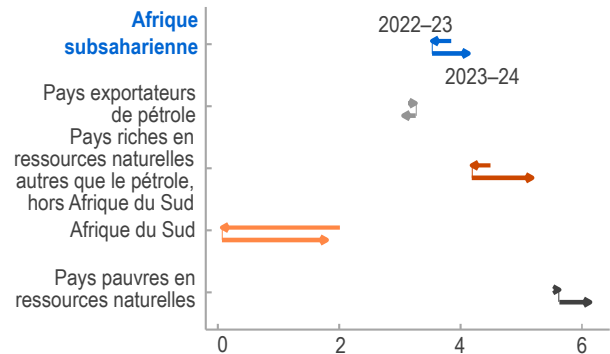
... mais reste exposée à de sérieux risques baissiers.

En raison des multiples chocs survenus ces dernières années et des secousses que traverse actuellement le secteur financier, l'horizon économique mondial est entaché d'une profonde incertitude. Depuis l'édition de janvier 2023 de la *Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale*, les risques de récession mondiale se sont accrus, et le niveau durablement élevé de l'inflation continue de soulever des inquiétudes. Les risques au niveau mondial sont donc clairement baissiers (*Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2023).

Les secteurs bancaires de certains grands pays sont actuellement en proie à des secousses qui pourraient affecter les pays d'Afrique subsaharienne de plusieurs manières. L'effritement de la confiance des consommateurs et des entreprises risque de peser sur l'activité dans les principaux pays avancés, ce qui pourrait déteindre sur la situation des pays africains, du fait de la baisse de la demande d'importations et de la chute des prix des matières premières. En outre, même si les conditions financières dans la région ne sont pas fortement corrélées à celles qui prévalent aux États-Unis ou en Europe, les difficultés des secteurs bancaires américain et européen risquent d'accroître l'aversion pour le risque au niveau mondial, ce qui aggraverait encore la pénurie de financement en Afrique subsaharienne. Comme lors de précédents épisodes de tensions financières mondiales, une fuite des capitaux des pays émergents et des pays en développement pourrait se produire, ce qui entraînerait une nouvelle appréciation du dollar et rendrait encore plus vulnérables les pays dont une part considérable de la dette extérieure est libellée dans cette monnaie. Cette appréciation du dollar causerait une nouvelle dégradation du commerce international, dans la mesure où il s'agit de la monnaie de facturation de nombreux produits.

Graphique 6. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2022-24

(En pourcentage)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Voir pages vi-vii les abréviations et les groupes de pays.

Outre les risques dans le secteur bancaire, trois autres types de risques baissiers au niveau mondial méritent d'être soulignés. Premièrement, **une inflation plus tenace que prévu pourrait mener à de nouveaux épisodes de resserrement de la politique monétaire**. Cela pourrait faire baisser les entrées nettes de capitaux à destination de l'Afrique subsaharienne et accroître les difficultés de financement de la balance des paiements, ce qui entraînerait des dépréciations des monnaies nationales et le durcissement supplémentaire de conditions financières déjà difficiles. Deuxièmement, **la guerre en Ukraine pourrait gagner en intensité**, au risque de plonger le monde dans une incertitude encore plus profonde et de faire augmenter les prix de l'alimentation et de l'énergie, ce qui aggraverait encore davantage les contraintes de financements. Troisièmement, **une aggravation de la fragmentation géoéconomique mondiale** pourrait avoir des répercussions négatives en Afrique subsaharienne, comme la multiplication des obstacles aux échanges et l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, dans la mesure où les pays de la région sont fortement tributaires des exportations de produits de base et très sensibles aux chocs sur la demande et les prix mondiaux (voir la note d'analyse intitulée *Fragmentation géoéconomique : l'Afrique subsaharienne prise entre les failles*).

Dans un **scénario mondial baissier** prévoyant de fortes tensions sur le secteur financier, la croissance du PIB réel mondial en 2023 pourrait se trouver 1,8 point de pourcentage en deçà du niveau du scénario de référence, et 1,4 point de pourcentage en 2024 (édition d'avril 2023 des *Perspectives de l'économie mondiale*). L'effet global sur la production mondiale représente environ un quart de l'ampleur de l'impact de la crise financière mondiale de 2008-09. Ce ralentissement s'accompagnerait d'effets désinflationnistes, qui entraîneraient entre autres une **baisse des prix du pétrole et du gaz**. Le **commerce mondial ralentirait** en raison de la faiblesse de la demande mondiale, de l'augmentation de l'incertitude et du renchérissement du dollar. Le coût cumulé pour l'Afrique subsaharienne équivaldrait à une perte de 1,9 % du PIB en 2023-24 ; les pays exportateurs de pétrole essuieraient des pertes plus importantes (2,5 %) que les pays exportateurs de ressources naturelles autres que le pétrole (1,8 %) et que les pays dont le PIB n'a pas une forte composante de ressources naturelles (1,4 %).

Quatre grandes priorités pour l'action publique

Le ralentissement de l'activité mondiale, la hausse des taux d'intérêt et la flambée de l'inflation au niveau mondial ont mis de nombreux pays sur la corde raide. Les quatre priorités suivantes doivent permettre aux décideurs de remédier aux déséquilibres macroéconomiques dans un contexte de contraintes financières sévères.

Conduite de la politique budgétaire dans un contexte de durcissement des conditions financières

Les pouvoirs publics d'Afrique subsaharienne doivent **s'adapter au durcissement des conditions de financement**, qui a deux conséquences majeures pour la conduite de la politique budgétaire. Premièrement, les sources de vulnérabilité liées à l'endettement, déjà très prononcées, vont sans doute s'aggraver. En raison de la hausse des coûts de l'emprunt, les pays risquent d'avoir du mal à refinancer leurs engagements existants, surtout pour les maturités longues. Cela pourrait entraîner des problèmes de liquidité, qui pourraient se traduire à long terme par des problèmes de solvabilité dans certains cas. Deuxièmement, les pouvoirs publics auront du mal à assurer ne serait-ce que les dépenses élémentaires et indispensables pour fournir des services publics de base, et a fortiori à obtenir des fonds pour financer le développement de leur économie.

À l'avenir, **ce contexte de financement difficile pour les pays de la région risque fort de perdurer** et de devenir la norme. Au cours des prochaines années, les pays de la région devraient présenter des ratios de charges d'intérêt sur les recettes publiques parmi les plus élevés au monde, au-dessus de 50 % dans certains cas. Une part importante de l'encours de la dette euro-obligataire arrivera à échéance au cours des deux seules prochaines années, pour un montant de 6 milliards de dollars environ en 2024, puis de 7 milliards de dollars supplémentaires en 2025 (graphique 7). Si les pays ont du mal à rembourser ou à refinancer leur dette, cela pourrait avoir des répercussions sur la croissance économique et le développement de la région.

Dans ce contexte, il est impératif que les pays de la région rééquilibrent leurs finances publiques en se dotant de cadres de politique budgétaire à moyen terme réalistes et transparents. Néanmoins, comme le souligne l'édition d'octobre 2022 des PER pour l'Afrique subsaharienne, la situation varie considérablement d'un pays à l'autre. Certains pays de la région disposent encore d'un espace budgétaire suffisant pour continuer à réaliser des investissements indispensables dans le capital humain et le capital physique, afin de satisfaire leurs besoins de développement. Mais la plupart des pays présentant d'importantes sources de vulnérabilité liées à la dette doivent rééquilibrer leurs finances publiques pour préserver leur viabilité. Alors que les ajustements nécessaires sont modérés dans certains pays, ils sont considérables dans d'autres, et il est alors peu probable qu'un rééquilibrage budgétaire suffise à lui seul à assurer la viabilité des finances publiques (graphique 8). Dans ce cas, les ajustements nécessaires doivent s'accompagner d'initiatives de restructuration ou de rééchelonnement des dettes.

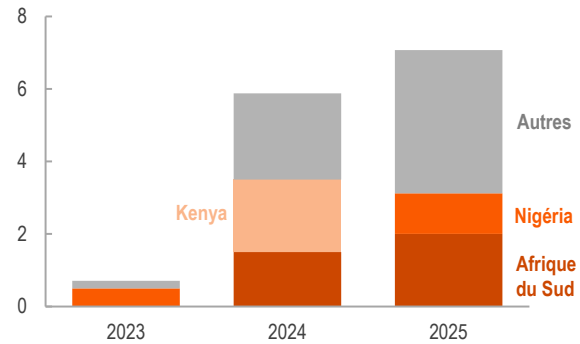
Certains pays ont déjà entamé le rééquilibrage de leurs finances publiques. Après s'être fortement détérioré en 2020, le ratio médian du déficit budgétaire sur le PIB en Afrique subsaharienne a commencé à diminuer en 2021, et devrait encore se réduire de presque 1 point de pourcentage du PIB en 2023. Le rééquilibrage des finances publiques, qui devrait se poursuivre à moyen terme, peut être conçu de manière à réduire autant que possible les conséquences négatives pour la croissance et la lutte contre la pauvreté. Il faudra pour cela que les autorités s'emploient à augmenter les recettes publiques, mais aussi qu'elles hiérarchisent les dépenses et accroissent leur efficacité dans la mesure du possible, notamment en éliminant progressivement les subventions non ciblées aux carburants. Dans le contexte de la crise actuelle du coût de la vie, il est indispensable que le rééquilibrage des finances publiques soit compatible avec la poursuite des dépenses sociales et la protection des populations les plus vulnérables. Pour ce faire, les autorités peuvent mettre en place des transferts ciblés en faveur des groupes les plus exposés à la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation, ou étendre les dispositifs de protection sociale existants. Les pays exportateurs de produits de base dont les finances publiques sont très fragiles auront tout intérêt à épargner une partie des recettes exceptionnelles liées à la hausse des prix des produits de base.

En plus de rééquilibrer leurs finances publiques, les autorités peuvent prendre des mesures afin de s'adapter à un environnement financier moins favorable :

- La gestion des risques budgétaires engendrés par la pénurie de financement sera essentielle pour améliorer la viabilité des finances publiques. Compte tenu du resserrement des budgets, le risque de dérapage budgétaire augmente parallèlement à la tentation pour les États d'accumuler des arriérés, d'augmenter les dépenses hors

Graphique 7. Afrique subsaharienne : remboursements euro-obligataires, 2023-25

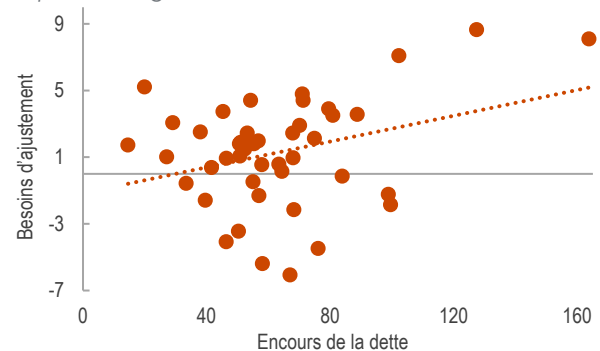
(En milliards de dollars)



Source : Bloomberg Finance, L.P.

Graphique 8. Afrique subsaharienne : ratio d'endettement fin 2022 et besoins d'ajustement budgétaire

(En pourcentage du PIB)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

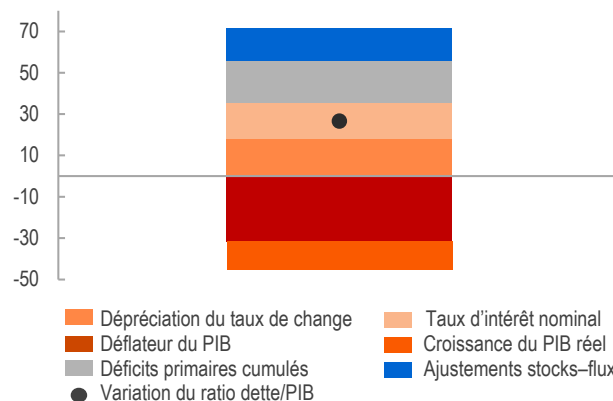
Note : Besoins d'ajustement budgétaire à compter de 2023 pour un objectif de réduction du ratio d'endettement à 70 % du PIB dans les 6 ans, pour les pays qui se situent au-dessus du seuil, ou pour un objectif de stabilisation autour du niveau le plus récent, pour les pays qui se situent en dessous du seuil. Les pays qui présentent des besoins d'ajustement budgétaire négatifs disposent d'espace budgétaire.

budget, d'accorder des garanties et de multiplier les engagements conditionnels. Toutes ces opérations constituent ce que l'on appelle des « ajustements stock-flux »³, qui ont contribué de manière considérable à l'augmentation de la dette au cours de la dernière décennie (graphique 9). Il est essentiel de juguler ces flux grâce à de meilleures pratiques de gestion des finances publiques et à une meilleure gestion des risques pour améliorer la dynamique de la dette, notamment en renforçant la transparence budgétaire et la surveillance des entreprises publiques.

- En redoublant d'efforts pour **accroître les recettes intérieures**, les pays pourront non seulement consacrer plus de moyens à des dépenses de développement, mais aussi obtenir davantage de financements, dans la mesure où les recettes publiques d'un pays constituent le principal indicateur de sa capacité à rembourser sa dette. Les pays d'Afrique subsaharienne accusent un retard important en matière de mobilisation des recettes : le ratio fiscal médian était de seulement 13 % du PIB en 2022, contre 18 % dans les autres pays émergents ou en développement et 27 % dans les pays avancés. Pour réussir à augmenter les recettes, il faut souvent engager des réformes administratives et améliorer les politiques fiscales, notamment en élargissant l'assiette de l'impôt sur la valeur ajoutée et en tirant parti de la dématérialisation des démarches fiscales (Togo, Guinée-Bissau).
- Pour réduire les risques liés à l'endettement, il est indispensable de **gérer la dette** de manière efficace et volontariste. Une bonne gestion de la dette peut permettre de financer les besoins des administrations publiques tout en préservant la viabilité des niveaux d'endettement. Cela implique notamment d'améliorer la publication des données relatives à l'endettement, d'allonger les échéances et d'éviter la concentration des remboursements dans le temps, afin d'atténuer les risques de refinancement.
- Certains pays sont susceptibles de rencontrer de sérieuses difficultés en matière d'endettement qui justifient une restructuration ou un rééchelonnement de leur dette ; à cet égard, il est indispensable de pouvoir disposer d'un **cadre efficace de traitement de la dette**, afin que ces pays puissent créer l'espace budgétaire qui leur fait défaut. Avec la multiplication des types d'instruments de dette et la diversification de la base de créanciers, les négociations se sont compliquées. Quatre pays d'Afrique subsaharienne bénéficient actuellement d'une restructuration de leur dette au titre du Cadre commun ou ont demandé à en bénéficier : le Tchad, l'Éthiopie, la Zambie et, plus récemment, le Ghana. Le Cadre commun constitue une étape dans la mise en place d'un dispositif efficace et systématique qui permet aux créanciers officiels du Groupe des Vingt (G20) et du Club de Paris d'assurer, quand c'est nécessaire, le traitement de la dette des pays à faible revenu. Jusqu'à présent, la coordination entre créanciers s'est avérée difficile et le processus se révèle plus lent que prévu. Les réformes du système actuel peuvent passer par la définition de processus plus prévisibles et plus rapides, par l'échange précoce d'information entre les créanciers et les institutions financières internationales, et par un moratoire sur le service de la dette pendant le processus de traitement de la dette après la conclusion d'un accord au niveau des services sur un programme du FMI.

Graphique 9. Afrique subsaharienne : facteurs d'évolution du ratio de la dette publique entre fin 2012 et fin 2022

(Variation cumulée, points de pourcentage du PIB)



Sources : base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI ; calculs des services du FMI.

³ Les ajustements stock-flux désignent les écarts entre la variation annuelle de la dette publique et le déficit budgétaire ; il s'agit d'un facteur déterminant de la dynamique de la dette dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Quand il y a de forts ajustements stock-flux, le déficit budgétaire ne permet pas toujours d'appréhender dans leur intégralité les besoins de financement, car la dette peut augmenter plus (ou moins) que le déficit budgétaire. Un ajustement stock-flux positif signifie que l'augmentation de la dette publique dépasse le déficit annuel (ou diminue moins que ne le laisse supposer l'excédent).

Enfin, **l'aide internationale reste essentielle pour atténuer les contraintes de financement** auxquelles sont soumis les États. Les pays donateurs doivent veiller à ce que l'aide publique au développement continue de bénéficier aux pays qui en ont le plus besoin. De nombreux pays fragiles ou en proie à des conflits continuent de s'appuyer principalement sur l'aide internationale pour financer leurs besoins en développement. Les pays donateurs peuvent œuvrer aux côtés des pays bénéficiaires à la définition d'un ensemble d'objectifs plus modestes, par exemple en matière de santé publique ou de renforcement des capacités, pour lesquels des interventions plus limitées et ciblées sont susceptibles d'apporter de réelles améliorations. En outre, il est nécessaire que le volume des financements contracycliques augmente, en particulier de la part des institutions financières internationales, pour contrebalancer la forte procyclicité des mouvements de capitaux privés. Un financement contracyclique permet aux pays qui n'ont plus accès aux marchés financiers ou qui subissent des sorties de capitaux de lisser l'ajustement dans le temps, et d'éviter, par exemple, d'avoir à procéder à des coupes de dépenses soudaines et fortement perturbatrices.

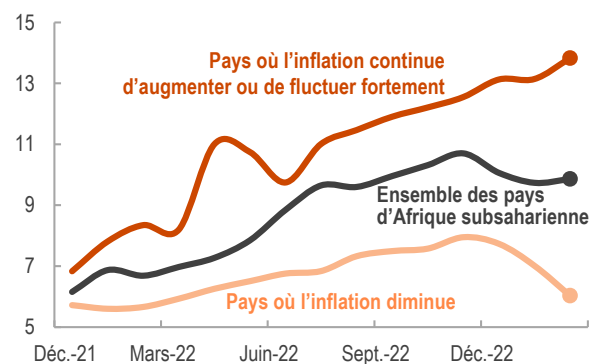
Conduite de la politique monétaire dans un contexte de forte inflation

Début 2023, l'inflation avait commencé à marquer le pas dans près de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne ; dans le reste de la région, en revanche, elle continue d'augmenter ou d'être marquée par une forte volatilité. Quoiqu'il en soit, **l'inflation reste élevée** : elle reste supérieure à 10 % dans 20 pays au moins des 45 que compte la région, et son niveau médian s'établissait à environ 10 % en février 2023, soit plus du double du niveau de fin 2019 (graphique 10). L'inflation médiane hors énergie et alimentation dépassait les 6 % fin février (compte tenu des données disponibles) et fluctuait considérablement, sans pour autant s'orienter clairement à la baisse. D'après les projections, l'inflation devrait dépasser jusqu'en 2027 les niveaux qui prévalaient avant la pandémie. Les pouvoirs publics doivent donc continuer à préserver un équilibre fragile, en s'efforçant de juguler l'inflation sans pour autant étouffer la reprise naissante. Heureusement, l'essentiel de l'inflation dans la région tient davantage à des facteurs extérieurs (comme l'importation de denrées alimentaires et d'énergie ou les fluctuations des taux de change) qu'à des pressions sur la demande intérieure. Puisque beaucoup de ces facteurs extérieurs se sont atténués ces derniers mois, l'inflation devrait marquer le pas ; cependant, la baisse des prix internationaux met du temps à se répercuter sur les marchés intérieurs, c'est pourquoi à court terme, l'inflation devrait rester supérieure aux niveaux observés avant la pandémie.

La quasi-totalité des banques centrales de la région ont relevé leurs taux directeurs depuis décembre 2021⁴, les hausses cumulées étant plus importantes dans les pays où l'inflation est plus élevée. Cependant, le relèvement médian des taux d'intérêt n'était que d'environ 270 points de base en Afrique subsaharienne entre fin 2021 et février 2023, soit près de 130 points de base de moins que dans les pays émergents et les pays en développement n'appartenant pas à la région (graphique 11). Dans la plupart des pays, les taux directeurs actuels restent bien inférieurs aux taux directeurs moyens au cours de la dernière décennie, tandis que les taux réels à court terme dans la région sont encore largement négatifs. Dans certains pays comme le Nigéria ou le Malawi, la croissance de la base monétaire continue de dépasser celle du PIB nominal. L'Angola est le seul pays à avoir baissé son taux directeur début 2023, compte tenu de la forte baisse de l'inflation globale.

Graphique 10. Afrique subsaharienne : inflation médiane, décembre 2021-février 2023

(En pourcentage, glissement annuel)



Sources : Haver Analytics ; autorités nationales ; calculs des services du FMI.

Note : Les pays ont été regroupés en fonction de l'évolution de leurs taux d'inflation au cours des 3 derniers mois. L'échantillon est constitué de 37 pays pour lesquels des données sont disponibles.

⁴ Fin février 2023, les taux sont restés stables dans quelques pays comme la République démocratique du Congo et les Seychelles.

Que convient-il de faire à l'avenir ? Les autorités monétaires doivent adapter le rythme du resserrement de leur politique au niveau et à la trajectoire de l'inflation, en coordination étroite avec les autorités budgétaires, qui peuvent également juguler les pressions sur la demande intérieure le cas échéant et limiter la croissance de la masse monétaire :

- Dans les pays où l'inflation demeure soit très élevée, soit en accélération ou encore marquée par une forte volatilité, les autorités doivent résolument poursuivre le relèvement des taux directeurs, dans la mesure où ces pays sont susceptibles de pâtir d'effets de second tour et d'un désancrage des anticipations d'inflation, deux problèmes qu'il ne faut pas laisser s'installer, sous peine d'avoir de très grandes difficultés à les résoudre.
- Dans les pays où il semble que l'inflation ait atteint son pic, tout en restant très élevée, les autorités monétaires doivent ajuster les taux prudemment tant que l'inflation ne sera pas sur une trajectoire clairement descendante et que les projections à moyen terme resteront supérieures à l'intervalle-cible des banques centrales.

De manière plus générale, vu la difficulté à prévoir les points d'inflexion dans les trajectoires d'inflation, les autorités monétaires doivent fonder leur politique sur les données les plus récentes, notamment la croissance des salaires dans les mois à venir, mais aussi à l'évolution des prix internationaux des denrées alimentaires et de l'énergie, dans la mesure où l'alimentation et l'énergie représentent 50 % du panier de consommation moyen dans la région.

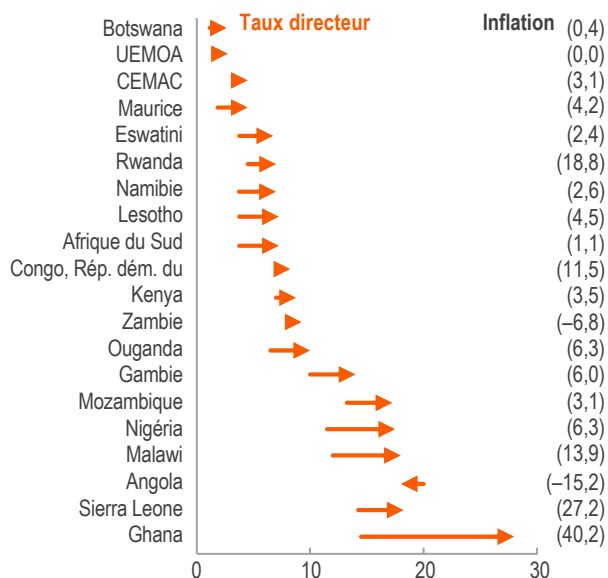
Les pays ayant adopté un régime de change fixe ou régime intermédiaire fortement dirigé ont généralement connu une inflation plus modérée que les autres, mais leur régime de change limite leur capacité à maîtriser le rythme de resserrement de leur politique monétaire. Les monnaies d'ancrage des pays de la région sont l'euro (pour l'Union économique et monétaire ouest-africaine et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), le rand et le dollar. Or ces monnaies font l'objet, de la part de leurs banques centrales respectives, d'un resserrement monétaire qui intervient à des rythmes tous différents. Ainsi, les pays en régime de change fixe devront non seulement surveiller de près la forte inflation et sa trajectoire, mais aussi synchroniser l'évolution de leurs taux directeurs avec celle des taux directeurs de la banque centrale de leur monnaie d'ancrage, afin de préserver leur stabilité extérieure et leurs réserves de change.

Gestion des taux de change dans un contexte de fortes pressions à la dépréciation

Les pays d'Afrique subsaharienne ont connu d'importantes dépréciations de leur taux de change en 2022 (graphique 12), ce qui a exacerbé la crise de financement en alourdissant le fardeau du service de leur dette extérieure. Ces pressions ont été provoquées principalement par des changements dans les paramètres fondamentaux de l'économie mondiale, notamment par les relèvements de taux d'intérêt dans les pays avancés et l'évolution défavorable des termes de l'échange. Les dépréciations des monnaies nationales ont contribué à une hausse de l'inflation et de la dette publique, tout en détériorant les balances commerciales à court terme. Ces pressions sur les taux de change ont également conduit à l'épuisement des avoirs de réserve de change (environ un quart des pays avaient des réserves inférieures à trois mois d'importations fin 2022), parce que les entrées de devises ont ralenti et que les banques centrales ont puisé dans leurs réserves pour financer leurs importations (voir la note d'analyse intitulée *Gérer les pressions sur les taux de change en Afrique subsaharienne : s'adapter aux nouvelles réalités*).

Graphique 11. Afrique subsaharienne : variation des taux directeurs et de l'inflation

(Points de pourcentage, entre décembre 2021 et février 2023)

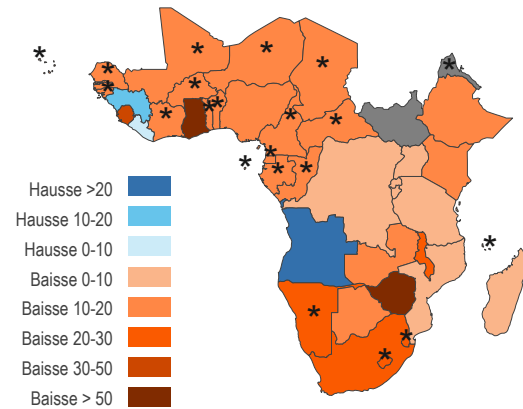


Sources : Haver Analytics ; FMI, statistiques financières internationales.
Note : Les chiffres se rapportent aux variations de l'inflation.

De nombreux pays ont pris des mesures en 2022 pour réduire les pressions de change. L'adoption de politiques monétaires plus restrictives a contribué à soutenir la valeur de leurs monnaies, et certains pays sont également intervenus sur le marché des changes pour tenter de limiter les pressions sur leurs taux de change. À mesure que les réserves s'épuisaient au cours de l'année 2022, les autorités monétaires ont ralenti le rythme des interventions. En 2022, de nombreux pays ont également mis en œuvre des mesures administratives visant à maîtriser les mouvements de devises, telles que des pratiques de taux de change multiples (Nigéria), un contrôle des prix par la persuasion et l'interdiction faite aux entreprises nationales d'effectuer des transactions en devises. Par ailleurs, certains pays ont eu recours à des mesures inhabituelles comme l'achat de pétrole avec de l'or (Ghana) et le rationnement des changes s'est encore accentué en 2022 (Éthiopie, Nigéria).

Graphique 12. Afrique subsaharienne : taux de change vis-à-vis du dollar

(Variation en pourcentage entre septembre 2021 et février 2023. Astérisque = régime de change fixe)



Source : Bloomberg Finance, L.P.

Pour autant, un certain ajustement de la valeur des monnaies semble inévitable dans de nombreux cas. Les pays d'Afrique subsaharienne ont certes de bonnes raisons de tenter de résister aux pressions qui s'exercent sur leurs taux de change, notamment parce qu'une part considérable de leur dette est libellée en devises et que leurs anticipations d'inflation sont mal ancrées. Cependant, ils doivent s'adapter à la hausse des taux d'intérêt et au durcissement des conditions financières, car ces nouveaux paramètres fondamentaux de l'économie mondiale vont continuer de prévaloir pendant un certain temps. Dans la plupart des pays, le faible niveau des réserves limite aussi la marge de manœuvre des autorités.

Les pouvoirs publics peuvent prendre diverses mesures pour se prémunir contre les coûts économiques que le nécessaire ajustement de la valeur des monnaies est susceptible d'entraîner. Dans les pays où la dépréciation du taux de change alimente l'inflation, une orientation plus restrictive de la politique monétaire pourrait jouer un rôle bénéfique en modérant les anticipations d'inflation et en limitant les sorties de capitaux, tout en favorisant les entrées de capitaux. Lorsque les pressions qui s'exercent sur les taux de change sont très liées à des déséquilibres budgétaires, le rééquilibrage des finances publiques peut permettre de limiter les déséquilibres extérieurs et de juguler l'accroissement de la dette lié à la dépréciation de la monnaie.

Dans certains cas, lorsque les pays disposent de réserves suffisantes, le recours à des interventions sur le marché des changes peut réduire la volatilité du taux de change. Par exemple, dans les pays dont les marchés des changes sont peu profonds, dont la politique monétaire souffre d'un manque de crédibilité et qui présentent des déséquilibres entre les monnaies de libellé sur les actifs et les passifs, les interventions sur le marché des changes peuvent réduire temporairement certains des coûts associés aux fluctuations excessives des taux de change. En revanche, les réserves de devises peuvent s'épuiser très rapidement si les pressions sur les taux de change persistent du fait de l'évolution des paramètres fondamentaux de l'économie mondiale.

Répondre au défi du changement climatique sans sacrifier les besoins élémentaires de la population

En raison de l'actuelle pénurie de financement, des domaines essentiels du développement tels que l'école, la santé et les infrastructures risquent de manquer de moyens. Étant donné que la plupart des États manquent d'espace budgétaire, ils peinent à protéger les couches les plus vulnérables de la population et à consacrer suffisamment d'argent public aux secteurs essentiels du développement. En raison du manque de financement, il est très difficile de remédier à la crise alimentaire qui sévit actuellement dans la région.

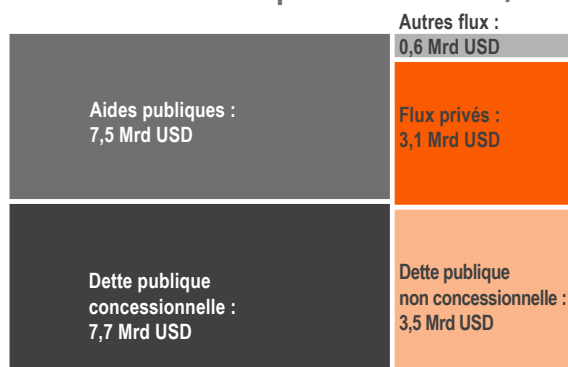
Comme si les difficultés à répondre aux besoins fondamentaux ne suffisaient pas, le **changement climatique vient mettre encore davantage à l'épreuve des budgets très restreints**. C'est ainsi que le cyclone Freddy, l'un des derniers chocs climatiques à s'être abattus sur la région, a frappé de plein fouet des familles et des communautés vulnérables en Afrique australe ; malheureusement, les pays concernés ne disposent que de moyens limités pour s'adapter au changement climatique. Rien qu'en Afrique, les coûts d'adaptation pourraient atteindre 50 milliards de dollars par an d'ici 2050 dans un scénario d'augmentation des températures de 2 °C ([Centre mondial pour l'adaptation \(GCA\), 2021](#)) ; quant aux coûts d'atténuation associés à la transition énergétique en Afrique, ils devraient se monter à environ 190 milliards de dollars par an jusqu'à 2030 ([rapport publié en 2022 par l'AIE](#)). Cependant, le volume actuel du financement climatique reçu par la région est loin de répondre à ces besoins : en faisant la somme des fonds privés et des fonds publics, on arrive à un montant estimé autour de 22 milliards de dollars en 2020, comme l'illustre le graphique 13 (voir la note d'analyse intitulée *Comblant une brèche : le financement concessionnel de l'action climatique et l'Afrique subsaharienne*). Les pays avancés, pour leur part, sont loin d'avoir tenu l'engagement pris en 2009 de mobiliser 100 milliards de dollars par an pour les actions climatiques dans les pays en développement.

Il importe que l'affectation de moyens à l'action climatique ne se fasse pas au détriment de la couverture des besoins fondamentaux et de la réalisation d'autres objectifs de développement. Or l'aide publique au développement a diminué au cours des deux dernières décennies et, malgré un regain provisoire pendant la pandémie de COVID-19, les volumes d'aide risquent d'encore se tarir dans les années qui viennent. Il est nécessaire que les pays avancés augmentent leurs montants d'aides pour assurer le financement des besoins essentiels de développement et favoriser une croissance forte, résiliente et inclusive dans les pays africains. De surcroît, le financement de l'action climatique doit venir s'ajouter aux flux d'aide actuels, plutôt que de s'y substituer.

Dans ces conditions, quelles sont les initiatives de nature à mobiliser davantage de financements en faveur de l'action climatique dans la région ?

- **Débloquer plus de financements avec des conditions concessionnelles.** Les pays d'Afrique subsaharienne ont des difficultés à obtenir des financements concessionnels en faveur de l'action climatique, en partie parce que les exigences des différents bailleurs de fonds varient considérablement. Par exemple, les dotations aux fonds pour le climat, qui représentent un canal essentiel pour le financement concessionnel, ont le potentiel de fortement augmenter afin de mieux répondre aux besoins de la région en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Cependant, les multiples conditions et critères de sélection de projets donnant accès aux financements de ces fonds constituent des obstacles majeurs pour les pays de la région. Pour débloquer davantage de financements concessionnels, les partenaires pour le développement, y compris le FMI, peuvent aider les pays à renforcer leurs capacités. La gouvernance, la gestion des finances publiques, la collecte de données, la mise au point de stratégies climatiques, la mise en place de cadres juridiques et réglementaires et la réforme du système financier font partie des domaines d'action prioritaires.
- **Augmenter le financement privé pour l'action climatique.** Le secteur privé a la faculté de mobiliser des financements considérables en faveur de l'action climatique dans la région, comme il le fait dans le reste du monde. Pour ce faire, il est possible d'accroître le recours à des instruments de financement comme les obligations vertes ou les obligations indexées sur le développement durable, et d'attirer les investisseurs institutionnels privés. Pour renforcer l'attractivité du financement privé de l'action climatique, il importe de disposer de données de meilleure qualité pour faciliter le suivi du risque financier, d'effectuer des analyses sur des indicateurs de performance, mais également d'améliorer la transparence et la déclaration d'information.

Graphique 13. Financements climatiques à destination de l'Afrique subsaharienne, 2020



Source : Climate Policy Initiative.

- **L'union fait la force : s'appuyer sur la finance concessionnelle pour mobiliser les investisseurs privés.** Dans bien des cas, les rendements corrigés des risques des projets climatiques dans la région ne sont pas assez élevés pour les investisseurs intérieurs ou étrangers. Des financements concessionnels, consentis sous la forme de garanties, de prolongation d'échéances, de prix inférieurs au marché ou d'emprunts subordonnés, peuvent contribuer à réduire les risques associés aux projets d'action climatique, et à rendre ces derniers plus intéressants pour les investisseurs privés. Cette incitation à l'investissement privé pourrait permettre de mener à plus grande échelle des projets d'infrastructures en réponse au changement climatique ; néanmoins, le financement privé est un enjeu délicat et complexe, pour lequel les choix possibles et les meilleures pratiques sont en cours de définition.

La nouvelle facilité du FMI pour la résilience et la durabilité est un instrument de financement majeur qui permettra aux pays d'Afrique subsaharienne de surmonter des difficultés structurelles de long terme, et notamment celles qu'occasionne le changement climatique. Ouvert en 2022, ce dispositif bénéficie d'ores et déjà à cinq pays, dont un en Afrique subsaharienne (le Rwanda). La facilité pour la résilience et la durabilité permet de financer les actions des pays en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation ; en outre, elle peut contribuer à améliorer la transparence, la crédibilité et la stabilité dont le secteur privé a besoin pour investir dans des infrastructures capables de résister au changement climatique et des projets d'énergie renouvelable.

Conclusion

Les décideurs d'Afrique subsaharienne doivent s'attendre à une nouvelle année difficile, marquée par les répercussions persistantes d'une récente série de chocs successifs, auxquelles vient se rajouter le durcissement des conditions financières. En dépit de sérieuses difficultés de financement, **plusieurs leviers de l'action publique peuvent toutefois permettre d'améliorer la situation.** Par exemple, la mobilisation des recettes intérieures constitue une source possible de financement. De surcroît, l'amélioration des dispositifs juridiques et réglementaires intérieurs et la mise en œuvre de réformes des systèmes financiers permettraient d'attirer non seulement de précieux financements pour l'action climatique, mais également d'autres types de financements privés de nature à couvrir des besoins élémentaires et d'atteindre certains objectifs de développement. Par-dessus tout, l'Afrique subsaharienne aura besoin du soutien de la communauté internationale pour surmonter l'actuelle pénurie de financement. **Le FMI se tient aux côtés des pays de la région.** À compter de mars 2023, le FMI a conclu des accords de prêt avec 21 d'entre eux, et a reçu également de nombreuses sollicitations. Les décaissements associés aux programmes appuyés par le FMI, les financements d'urgence et l'allocation de droits de tirage spéciaux se sont montés à 50 milliards de dollars entre 2020 et 2022.

Bibliographie

Global Center on Adaptation (GCA). 2021. *State and Trends in Adaptation Report 2021. How Adaptation Can Make Africa Safer, Greener and More Prosperous in a Warming World.*

https://gca.org/wp-content/uploads/2022/08/GCA_STA_2021_Complete_website.pdf

International Energy Agency (IEA). 2022. "Africa Energy Outlook 2022." *World Energy Outlook Report.* International Energy Agency, Paris.

Selassie, Abebe Aemro. 2022. "[The Return of Macroeconomic Imbalances: Adapting to Life on the Edge.](https://www.imf.org/en/News/Articles/2022/06/27/sp062722-13th-andrew-crockett-lecture-governors-roundtable-for-african-central-bankers)" Remarks at the 13th Andrew Crockett Lecture Governors' Roundtable for African Central Bankers, All Souls College, Oxford. [https://www.imf.org/en/News/Articles/2022/06/27/sp062722-13th-andrew-crockett-lecture-governors-roundtable-for-african-central-bankers.](https://www.imf.org/en/News/Articles/2022/06/27/sp062722-13th-andrew-crockett-lecture-governors-roundtable-for-african-central-bankers)

Selassie, Abebe Aemro. 2023. Remarks at the 2023 Oxford Center for the Study of African Economies Conference, St Catherine's College, Oxford. [https://www.imf.org/en/News/Articles/2023/03/20/sp032023-abebe-selassie-2023-oxford-csae-conference.](https://www.imf.org/en/News/Articles/2023/03/20/sp032023-abebe-selassie-2023-oxford-csae-conference)

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 30 mars 2023 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'avril 2023 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM).

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues ; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

Groupes de pays

- Les pays sont classés en trois groupes totalement distincts : pays exportateurs de pétrole, autres pays riches en ressources naturelles et pays pauvres en ressources naturelles (voir le tableau page vi pour la classification des pays).
- Les pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales.
- Les autres pays riches en ressources naturelles sont les pays où les ressources naturelles non renouvelables représentent au moins 25 % des exportations totales.
- Les pays pauvres en ressources naturelles sont les pays qui n'appartiennent ni au groupe des exportateurs de pétrole, ni au groupe des autres pays riches en ressources naturelles.
- Les pays sont également répartis en quatre groupes (qui peuvent se chevaucher) : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et pays en situation de fragilité (voir le tableau page vi pour la classification des pays).
- La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et le classement de la Banque mondiale des situations de fragilité et de conflit.
- Les pays à revenu intermédiaire avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1 085,00 dollars sur la période 2019-21, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.
- Les pays à faible revenu avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1 085,00 dollars sur la période 2019-21 (Banque mondiale, méthode Atlas).
- La catégorie des pays en situation de fragilité ou touchés par un conflit se fonde sur la liste établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2023.
- À la page vi, les pays d'Afrique subsaharienne sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE-5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

Méthodes d'agrégation

- Pour les tableaux AS1 et AS3, les chiffres composites des groupes de pays sur la croissance du PIB réel et la masse monétaire au sens large correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.
- Pour le tableau AS1, les chiffres composites des groupes de pays sur les prix à la consommation correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des PPA et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.
- Pour les tableaux AS2-AS4, à l'exception de la masse monétaire au sens large, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Sources et notes des tableaux AS1-AS4 de l'appendice statistique

Tableaux AS1 et AS3.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2023.

¹En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et, entre 2009 et 2019, le pays avait adopté un régime multi-devises avec le dollar comme unité de compte.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS2.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2023.

¹Pour la Zambie, les projections pour 2022-24 de la dette publique sont exclues en raison de la restructuration de la dette en cours.

²En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et, entre 2009 et 2019, le pays avait adopté un régime multidevises avec le dollar comme unité de compte.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS4.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2023.

¹Le pays étant membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat UEMOA.

²Le pays étant membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat CEMAC.

³Pour la Zambie, les projections pour 2022-24 de la dette extérieure sont exclues en raison de la restructuration de la dette en cours.

⁴En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et, entre 2009 et 2019, le pays avait adopté un régime multi-devises avec le dollar comme unité de compte.

Tableau AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation

	PIB réel						Prix à la consommation					
	(Pourcentage de variation annuelle)						(Pourcentage moyen de variation annuelle)					
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024
Afrique du Sud	1,6	-6,3	4,9	2,0	0,1	1,8	5,3	3,3	4,6	6,9	5,8	4,8
Angola	2,0	-5,6	1,1	2,8	3,5	3,7	16,3	22,3	25,8	21,4	11,7	10,8
Bénin	5,1	3,8	7,2	6,0	6,0	5,9	1,2	3,0	1,7	1,5	3,0	2,0
Botswana	4,1	-8,7	11,8	6,4	3,7	4,3	4,6	1,9	6,7	12,2	6,5	5,2
Burkina Faso	5,7	1,9	6,9	2,5	4,9	5,9	1,0	1,9	3,9	14,1	1,5	2,3
Burundi	1,9	0,3	3,1	1,8	3,3	6,0	7,1	7,3	8,3	18,9	16,0	13,0
Cabo Verde	4,0	-14,8	7,0	10,5	4,4	5,4	1,1	0,6	1,9	7,9	4,5	2,0
Cameroun	4,4	0,5	3,6	3,4	4,3	4,4	1,9	2,5	2,3	5,3	5,9	4,7
Comores	3,1	-0,2	2,1	2,4	3,0	3,6	1,8	0,8	-0,0	12,0	8,1	1,4
Congo, Rép. du	-0,5	-6,2	1,5	2,8	4,1	4,6	2,3	1,4	2,0	3,5	3,3	3,2
Congo, Rép. dém. du	5,9	1,7	6,2	6,6	6,3	6,5	10,2	11,4	9,0	9,0	10,8	7,2
Côte d'Ivoire	6,5	1,7	7,0	6,7	6,2	6,6	1,5	2,4	4,2	5,2	3,7	1,8
Érythrée	4,6	-0,5	2,9	2,6	2,8	2,9	2,6	5,6	6,6	7,4	6,4	4,1
Eswatini	2,5	-1,6	7,9	0,5	2,8	2,5	5,9	3,9	3,7	4,8	5,4	4,8
Éthiopie	9,5	6,1	6,3	6,4	6,1	6,4	14,4	20,4	26,8	33,9	31,4	23,5
Gabon	3,7	-1,9	1,5	2,8	3,0	3,1	2,3	1,7	1,1	4,3	3,4	2,6
Gambie	2,5	0,6	4,3	4,4	5,6	6,3	6,3	5,9	7,4	11,5	11,3	8,7
Ghana	6,5	0,5	5,4	3,2	1,6	2,9	11,8	9,9	10,0	31,9	45,4	22,2
Guinée	6,2	4,9	4,3	4,3	5,6	5,7	11,4	10,6	12,6	10,5	8,1	7,5
Guinée-Bissau	3,9	1,5	6,4	3,5	4,5	5,0	1,3	1,5	3,3	7,9	5,0	3,0
Guinée équatoriale	-2,7	-4,2	-3,2	1,6	-1,8	-8,2	2,5	4,8	-0,1	5,0	5,7	5,2
Kenya	4,7	-0,3	7,5	5,4	5,3	5,4	7,4	5,3	6,1	7,6	7,8	5,6
Lesotho	1,5	-3,9	2,1	2,1	2,2	2,3	5,1	5,0	6,0	8,2	6,8	5,5
Libéria	2,8	-3,0	5,0	4,8	4,3	5,5	12,5	17,0	7,8	7,6	6,9	5,9
Madagascar	3,2	-7,1	5,7	4,2	4,2	4,8	7,0	4,2	5,8	8,2	9,5	8,8
Malawi	4,1	0,9	4,6	0,8	2,4	3,2	17,2	8,6	9,3	20,8	24,7	18,3
Mali	4,3	-1,2	3,1	3,7	5,0	5,1	1,1	0,5	3,8	10,1	5,0	2,8
Maurice	3,7	-14,6	3,5	7,8	4,9	4,1	3,0	2,5	4,0	10,8	9,8	7,0
Mozambique	5,5	-1,2	2,3	4,1	5,0	8,2	7,0	3,1	5,7	9,8	7,4	6,5
Namibie	2,8	-8,0	2,7	3,8	2,8	2,6	5,2	2,2	3,6	6,1	5,0	4,6
Niger	5,9	3,5	1,4	11,1	6,1	13,0	0,7	2,9	3,8	4,2	2,8	2,5
Nigéria	3,0	-1,8	3,6	3,3	3,2	3,0	11,6	13,2	17,0	18,8	20,1	15,8
Ouganda	5,3	-1,3	6,0	4,9	5,7	5,7	6,8	2,8	2,2	6,8	7,6	6,4
République centrafricaine	-0,7	1,0	1,0	0,4	2,5	3,8	4,9	0,9	4,3	5,8	6,3	2,7
Rwanda	7,1	-3,4	10,9	6,8	6,2	7,5	3,9	7,7	0,8	13,9	8,2	5,0
Sao Tomé-et-Principe	4,0	3,0	1,9	0,9	2,0	2,5	8,1	9,8	8,1	18,0	17,9	7,3
Sénégal	5,0	1,3	6,1	4,7	8,3	10,6	1,0	2,5	2,2	9,7	5,0	2,0
Seychelles	4,7	-7,7	7,9	8,8	3,9	3,9	3,0	1,2	9,8	2,7	3,1	3,7
Sierra Leone	5,0	-2,0	4,1	2,8	3,1	4,8	10,0	13,4	11,9	27,2	37,8	25,9
Soudan du Sud	-5,3	-6,5	5,3	6,6	5,6	4,6	98,6	24,0	30,2	17,6	27,8	10,0
Tanzanie	6,7	4,8	4,9	4,7	5,2	6,2	7,3	3,3	3,7	4,4	4,9	4,3
Tchad	2,4	-2,1	-1,1	2,5	3,5	3,7	1,9	4,5	-0,8	5,3	3,4	3,0
Togo	5,7	1,8	5,3	5,4	5,5	5,5	1,4	1,8	4,5	7,6	5,3	2,9
Zambie	4,3	-2,8	4,6	3,4	4,0	4,1	9,0	15,7	22,0	11,0	8,9	7,7
Zimbabwe ¹	4,6	-7,8	8,5	3,0	2,5	2,6	30,2	557,2	98,5	193,4	172,2	134,6
Afrique subsaharienne	3,7	-1,7	4,8	3,9	3,6	4,2	8,3	10,1	11,0	14,5	14,0	10,5
<i>Médiane</i>	4,4	-1,2	4,6	3,7	4,2	4,6	4,5	3,9	4,6	8,2	6,8	5,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,0	0,0	5,2	4,7	4,8	5,4	8,0	11,1	10,7	15,2	14,1	10,1
Pays exportateurs de pétrole	2,7	-2,3	3,0	3,2	3,3	3,1	11,2	13,0	15,9	17,2	16,8	13,4
Hors Nigéria	2,0	-3,6	1,5	2,9	3,4	3,3	10,2	12,3	13,2	13,0	8,5	7,4
Pays importateurs de pétrole	4,4	-1,3	5,7	4,2	3,7	4,7	6,7	8,6	8,5	13,1	12,5	9,0
Hors Afrique du Sud	5,8	0,8	6,0	5,1	5,1	5,8	7,5	10,9	10,2	15,6	15,2	10,6
Pays à revenu intermédiaire	3,1	-2,9	4,5	3,4	2,9	3,4	8,2	8,5	10,5	13,1	13,0	9,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,2	-1,7	5,0	4,4	4,3	4,7	7,4	7,9	9,1	12,5	11,7	7,6
Pays à faible revenu	6,0	1,9	5,4	5,1	5,4	6,1	8,8	14,8	12,5	18,2	16,7	12,9
Hors pays à faible revenu fragiles ou touchés par un conflit	5,6	1,0	5,6	4,5	5,1	5,7	7,8	4,9	4,8	8,2	8,5	6,9
Pays fragiles ou touchés par un conflit	4,1	-0,2	4,2	4,1	4,1	4,4	10,3	15,6	16,4	20,3	20,0	15,5
Zone franc	4,4	0,6	4,5	4,8	5,2	5,9	1,6	2,4	2,8	6,4	4,1	2,7
CEMAC	2,4	-1,4	1,7	2,9	3,3	2,9	2,2	2,7	1,5	4,9	4,9	4,0
UEMOA	5,7	1,7	5,9	5,7	6,1	7,4	1,2	2,2	3,5	7,1	3,7	2,1
COMESA (pays membres d'AFSS)	5,8	0,5	6,5	5,4	5,3	5,6	9,4	17,1	14,6	19,4	18,5	14,1
CAE-5	5,5	0,9	6,6	5,1	5,4	5,8	7,1	4,4	4,4	7,0	7,0	5,4
CEDEAO	4,0	-0,6	4,4	3,9	3,8	4,2	9,3	10,2	12,7	17,0	17,9	12,6
Union douanière d'Afrique australe	1,8	-6,4	5,2	2,3	0,4	2,0	5,2	3,2	4,6	7,1	5,8	4,8
SADC	2,8	-4,4	4,6	3,2	2,3	3,4	7,7	10,7	9,6	11,5	9,6	8,0

Voir sources et notes page 18.

Tableau AS2. Solde budgétaire global, dons compris et dette publique

	Solde budgétaire global, dons compris (En pourcentage du PIB)						Dette publique (En pourcentage du PIB)					
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024
Afrique du Sud	-4,0	-9,6	-5,6	-4,5	-5,9	-6,1	45,0	69,0	69,0	71,0	72,3	74,0
Angola	-0,5	-1,9	3,8	1,6	-0,2	-1,9	59,8	138,9	86,9	67,0	63,3	59,2
Bénin	-2,4	-4,7	-5,7	-5,6	-4,3	-2,9	30,1	46,1	50,3	52,4	52,8	51,6
Botswana	-0,9	-10,9	-2,4	-2,0	-2,7	-1,5	17,6	18,7	19,0	19,9	20,6	19,3
Burkina Faso	-3,3	-5,1	-7,4	-10,4	-7,8	-6,7	30,3	44,9	48,2	54,3	58,0	60,2
Burundi	-5,1	-6,3	-5,2	-12,1	-4,6	-2,7	45,1	66,0	66,6	68,3	69,5	61,0
Cabo Verde	-5,5	-9,1	-7,3	-4,5	-5,0	-3,6	111,0	145,1	142,9	127,4	120,2	117,9
Cameroun	-3,5	-3,2	-3,0	-1,8	-0,8	-0,6	27,6	44,9	46,8	46,4	42,8	40,4
Comores	0,5	-0,5	-2,8	-3,7	-6,4	-5,6	18,1	24,0	25,4	29,1	32,5	35,7
Congo, Rép. du	-2,1	-1,2	1,8	6,6	4,8	5,1	62,3	112,1	107,9	99,6	96,5	89,2
Congo, Rép. dém. du	0,1	-1,4	-0,9	-1,6	-1,5	-2,5	18,0	16,7	16,3	14,6	11,0	9,0
Côte d'Ivoire	-2,4	-5,4	-4,8	-6,7	-5,1	-4,0	32,4	46,3	50,9	56,8	63,3	60,6
Érythrée	-2,9	-4,4	-4,1	-1,3	-0,1	0,6	173,6	179,7	175,4	163,8	146,3	135,3
Eswatini	-4,5	-4,5	-4,6	-5,7	0,7	-0,8	22,5	41,2	41,5	45,4	39,3	37,2
Éthiopie	-2,3	-2,8	-2,8	-4,2	-3,5	-3,0	49,5	53,9	53,8	46,4	37,6	33,3
Gabon	0,5	-2,2	-1,9	1,8	0,9	0,3	44,5	78,3	65,8	55,1	60,3	58,2
Gambie	-4,3	-2,2	-4,6	-4,8	-2,7	-2,1	70,2	85,9	83,5	84,0	73,0	68,6
Ghana	-6,6	-17,4	-12,1	-9,9	-7,3	-8,4	49,6	72,3	79,6	88,8	98,7	92,8
Guinée	0,6	-3,1	-1,7	-0,7	-2,3	-2,4	40,2	47,5	40,6	33,4	30,0	30,1
Guinée-Bissau	-2,9	-9,6	-5,6	-5,5	-3,8	-3,2	55,6	78,2	78,9	79,5	76,5	74,7
Guinée équatoriale	-5,0	-1,7	2,6	4,7	3,3	1,7	25,2	48,4	42,6	27,1	26,4	29,5
Kenya	-6,2	-8,1	-7,1	-6,0	-5,2	-4,4	46,7	67,8	67,0	67,9	66,6	65,4
Lesotho	-2,9	0,3	-4,4	-3,4	2,5	8,4	41,8	60,0	56,4	57,9	58,5	57,3
Libéria	-3,9	-3,8	-2,4	-6,9	-4,9	-3,9	28,7	58,7	53,3	55,4	57,1	56,1
Madagascar	-2,1	-4,0	-2,8	-6,8	-3,0	-3,3	38,1	51,2	52,3	57,0	53,1	52,0
Malawi	-3,8	-8,2	-8,6	-10,4	-7,8	-8,0	35,5	54,8	61,6	70,1	72,2	69,4
Mali	-2,7	-5,4	-4,8	-4,8	-4,8	-4,3	31,5	46,9	50,7	53,2	54,1	54,9
Maurice	-3,3	-10,4	-4,5	-4,1	-6,0	-4,0	62,2	94,6	88,4	81,1	80,7	80,6
Mozambique	-4,4	-5,4	-3,6	-5,2	-4,8	-3,1	78,9	120,0	107,2	76,1	102,8	103,1
Namibie	-6,1	-8,1	-8,8	-7,3	-4,1	-2,7	38,6	66,6	72,0	71,3	68,5	66,8
Niger	-3,7	-4,8	-5,9	-6,9	-5,3	-4,1	28,2	45,0	51,3	51,1	52,5	49,4
Nigéria	-3,1	-5,6	-6,0	-5,5	-5,3	-5,4	21,9	34,5	36,5	38,0	38,8	39,0
Ouganda	-3,0	-7,5	-7,5	-5,8	-4,1	-3,3	27,8	46,3	50,6	50,8	50,2	49,2
République centrafricaine	-1,3	-3,4	-6,0	-5,6	-3,0	-2,1	47,4	43,4	47,6	50,7	49,1	48,5
Rwanda	-2,6	-9,5	-7,0	-6,5	-5,4	-6,1	33,0	65,6	66,6	64,4	67,1	71,1
Sao Tomé-et-Principe	-4,7	5,9	1,5	8,1	2,7	2,3	81,3	81,4	70,6	58,1	54,8	54,2
Sénégal	-3,9	-6,4	-6,3	-6,1	-4,9	-4,0	47,2	69,2	73,2	75,0	73,1	69,9
Seychelles	1,5	-16,3	-5,5	-1,0	-2,0	-1,8	67,0	84,8	72,9	63,4	62,5	60,0
Sierra Leone	-5,1	-5,8	-7,3	-10,9	-6,2	-2,9	51,5	76,3	79,3	98,8	92,2	84,9
Soudan du Sud	-5,7	-5,6	-9,4	0,9	5,8	7,0	53,0	49,9	58,5	39,6	48,4	46,1
Tanzanie	-2,7	-2,5	-3,4	-3,3	-2,9	-2,6	36,3	39,8	42,1	41,6	40,1	38,5
Tchad	-0,9	2,1	-1,6	5,1	7,0	4,5	41,1	54,1	55,9	50,4	43,7	40,1
Togo	-3,9	-6,9	-4,6	-7,3	-6,1	-5,3	48,8	60,3	63,7	68,0	68,5	69,0
Zambie ¹	-6,3	-13,8	-8,1	-7,9	-6,3	-6,7	50,9	140,2	110,8
Zimbabwe ²	-3,4	0,8	-2,2	-2,1	-3,0	-2,2	51,8	84,4	59,8	92,8	102,3	100,0
Afrique subsaharienne	-3,3	-6,4	-5,0	-4,4	-4,3	-4,3	37,6	57,1	56,6	56,3	55,5	54,0
<i>Médiane</i>	-3,1	-5,1	-4,6	-4,8	-4,1	-2,9	41,4	60,0	59,8	57,9	60,3	59,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,1	-5,7	-4,4	-4,0	-3,3	-3,2	42,6	63,3	60,1	58,7	57,0	53,9
Pays exportateurs de pétrole	-2,6	-4,7	-4,1	-3,1	-3,4	-3,8	30,4	48,8	46,3	45,1	44,5	43,6
Hors Nigéria	-1,7	-2,1	0,5	1,6	0,8	-0,3	48,7	89,9	70,1	59,3	56,8	53,8
Pays importateurs de pétrole	-3,8	-7,4	-5,5	-5,1	-4,8	-4,5	42,7	61,4	61,6	62,5	61,6	59,6
Hors Afrique du Sud	-3,6	-6,4	-5,4	-5,4	-4,3	-3,8	41,2	58,0	58,0	58,6	57,1	53,9
Pays à revenu intermédiaire	-3,5	-7,4	-5,4	-4,5	-4,7	-4,8	37,2	59,1	58,6	58,7	58,9	58,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,5	-7,6	-4,8	-3,8	-3,3	-3,3	45,1	74,3	68,4	66,7	66,6	63,8
Pays à faible revenu	-2,6	-3,6	-3,8	-4,2	-3,3	-3,0	39,4	51,2	50,5	49,5	46,9	43,8
Hors pays à faible revenu fragiles ou touchés par un conflit	-2,7	-4,9	-4,9	-4,9	-3,7	-3,4	35,5	48,0	50,0	50,1	48,3	47,0
Pays fragiles ou touchés par un conflit	-2,8	-4,4	-4,7	-4,4	-4,1	-4,0	28,8	42,7	43,4	43,5	42,6	41,0
Zone franc	-2,7	-4,3	-4,0	-3,6	-2,8	-2,4	35,3	53,9	56,0	56,1	57,6	56,0
CEMAC	-2,5	-2,0	-1,5	1,5	1,5	1,0	36,8	59,9	58,1	51,9	50,3	48,3
UEMOA	-3,0	-5,5	-5,5	-6,7	-5,3	-4,3	34,7	50,5	54,8	58,7	61,7	60,1
COMESA (pays membres d'AfSS)	-3,5	-5,4	-4,7	-4,9	-4,0	-3,6	42,1	60,4	57,4	57,6	52,8	49,0
CAE-5	-4,3	-6,3	-6,1	-5,3	-4,3	-3,7	39,2	55,5	56,7	56,7	55,3	53,8
CEDEAO	-3,3	-6,7	-6,5	-6,1	-5,4	-5,2	27,7	43,2	46,6	48,4	49,8	48,7
Union douanière d'Afrique australe	-4,0	-9,5	-5,5	-4,5	-5,6	-5,7	43,5	66,5	66,7	68,5	69,4	70,8
SADC	-3,2	-7,0	-3,9	-3,4	-4,1	-4,3	45,1	70,4	64,4	63,9	63,5	62,4

Voir sources et notes page 18.

Tableau AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris

	Masse monétaire au sens large (En pourcentage du PIB)						Solde extérieur courant, dons compris (En pourcentage du PIB)					
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024
Afrique du Sud	66,4	74,1	70,3	71,8	71,9	72,7	-3,5	2,0	3,7	-0,5	-2,3	-2,6
Angola	34,6	38,4	24,4	19,5	19,3	19,2	3,0	1,5	11,2	11,0	6,2	3,1
Bénin	28,1	30,5	32,6	32,6	32,6	32,6	-4,9	-1,7	-4,2	-5,7	-5,8	-5,0
Botswana	44,7	52,5	45,3	44,1	46,2	45,9	2,0	-8,7	-0,5	3,1	3,3	5,4
Burkina Faso	32,3	43,6	49,0	41,9	43,1	43,6	-5,1	4,1	-0,4	-5,2	-3,6	-2,7
Burundi	27,0	46,3	50,6	56,3	57,8	59,7	-14,1	-10,3	-12,4	-15,7	-15,6	-13,2
Cabo Verde	92,9	114,3	107,1	99,3	98,4	98,8	-6,9	-15,0	-11,3	-7,5	-5,0	-4,0
Cameroun	21,7	26,6	29,1	30,7	30,2	30,5	-3,3	-3,7	-4,0	-1,6	-2,8	-3,0
Comores	25,1	31,2	36,7	36,7	35,0	33,5	-3,1	-1,7	0,8	-4,6	-7,3	-6,4
Congo, Rép. du	27,4	35,8	34,0	31,8	36,8	38,3	-3,2	13,5	14,6	21,2	4,8	0,1
Congo, Rép. dém. du	11,5	20,2	22,2	21,1	22,1	23,3	-4,4	-2,2	-0,9	-2,2	-3,9	-3,0
Côte d'Ivoire	10,9	13,5	15,2	14,5	13,6	13,3	-0,3	-3,1	-4,0	-6,5	-5,7	-5,3
Érythrée	207,6	232,1	232,1	232,1	232,1	232,1	14,9	14,2	14,1	12,9	14,1	12,4
Eswatini	26,8	32,3	30,3	29,8	28,9	28,5	6,0	7,1	2,7	-1,7	3,4	3,5
Éthiopie	29,2	30,8	31,1	27,9	26,7	26,3	-7,1	-4,6	-3,2	-4,3	-3,4	-2,6
Gabon	23,7	27,9	23,1	21,9	24,6	26,6	2,4	-6,9	-4,5	1,2	-0,1	-1,1
Gambie	38,6	56,0	59,5	55,3	52,6	51,2	-7,6	-3,0	-3,8	-15,0	-13,8	-10,5
Ghana	24,1	30,8	29,5	29,3	27,2	26,6	-5,5	-3,8	-3,7	-2,3	-2,9	-2,0
Guinée	24,2	27,6	25,7	27,9	24,4	24,9	-16,3	-16,1	-2,1	-6,2	-5,2	-4,6
Guinée-Bissau	38,5	45,6	50,6	48,4	47,1	46,7	-2,4	-2,6	-0,8	-5,9	-4,9	-4,7
Guinée équatoriale	13,2	17,1	14,7	10,4	10,4	10,4	-7,6	-4,2	-3,6	0,0	-2,1	-5,8
Kenya	36,8	37,2	35,0	33,2	32,0	31,8	-6,9	-4,8	-5,2	-4,7	-5,3	-5,3
Lesotho	34,2	40,3	37,2	34,8	34,2	34,2	-6,1	-1,0	-4,4	-4,4	0,6	1,0
Libéria	20,2	25,5	24,6	25,0	25,1	25,2	-20,1	-16,4	-17,9	-15,7	-17,0	-18,3
Madagascar	23,4	28,7	28,6	34,3	35,0	36,0	-2,7	-5,4	-5,0	-5,6	-5,7	-5,1
Malawi	17,2	17,5	20,1	23,6	24,7	24,9	-10,2	-13,8	-12,6	-3,6	-12,2	-13,3
Mali	27,1	36,1	39,4	40,4	40,4	40,4	-5,2	-2,2	-8,2	-6,9	-6,2	-5,5
Maurice	104,3	156,8	160,0	143,2	131,2	131,4	-5,8	-8,8	-13,3	-14,4	-8,1	-6,6
Mozambique	33,5	43,3	43,6	43,7	43,5	42,2	-31,1	-27,3	-22,8	-36,0	-13,3	-34,6
Namibie	58,3	71,6	71,4	70,4	69,7	69,6	-8,1	2,6	-9,8	-13,5	-5,3	-3,7
Niger	17,5	19,2	20,1	19,7	20,8	20,8	-12,6	-13,2	-14,1	-15,5	-12,8	-8,1
Nigéria	24,3	25,2	25,2	25,8	27,3	28,7	1,2	-3,7	-0,4	-0,7	-0,6	-0,5
Ouganda	17,4	22,4	21,8	20,7	20,6	20,7	-5,7	-9,5	-8,3	-8,1	-10,9	-11,9
République centrafricaine	24,0	30,3	33,3	31,9	29,6	28,9	-7,1	-8,2	-11,0	-13,3	-8,8	-7,4
Rwanda	22,4	29,4	30,4	30,4	29,9	30,5	-10,5	-12,1	-10,9	-11,6	-13,2	-12,0
Sao Tomé-et-Principe	36,6	32,5	29,4	27,9	26,3	26,3	-15,6	-11,0	-11,2	-13,8	-11,8	-11,3
Sénégal	34,6	45,3	47,8	49,0	49,7	50,0	-7,2	-10,9	-13,6	-16,0	-10,4	-4,6
Seychelles	66,9	113,3	108,2	101,6	101,8	100,9	-15,7	-13,5	-10,4	-7,3	-9,2	-10,0
Sierra Leone	22,2	29,5	32,4	33,9	30,0	28,0	-21,9	-7,1	-8,7	-10,3	-6,1	-5,1
Soudan du Sud	20,7	18,4	14,9	9,6	10,2	10,3	4,5	-19,2	-9,5	6,7	6,3	5,7
Tanzanie	22,1	20,9	21,3	21,0	20,9	20,8	-7,0	-1,9	-3,4	-4,6	-4,0	-3,3
Tchad	14,6	20,8	23,3	21,3	21,2	20,4	-7,6	-7,3	-4,5	2,8	-1,4	-4,9
Togo	37,6	45,4	47,5	49,1	50,4	51,0	-5,1	-0,3	-0,9	-2,8	-4,0	-3,7
Zambie	21,0	31,3	24,3	24,3	24,2	23,9	0,3	10,6	9,2	2,4	3,8	4,5
Zimbabwe ¹	24,1	14,8	14,9	16,0	13,5	13,9	-7,9	2,5	1,0	0,8	0,4	0,8
Afrique subsaharienne	35,3	38,6	37,2	36,7	36,6	36,9	-2,7	-2,8	-1,1	-2,0	-2,6	-2,7
<i>Médiane</i>	26,4	31,2	31,1	31,8	30,0	30,5	-5,5	-4,2	-4,2	-4,7	-5,0	-4,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	28,1	32,6	31,4	30,0	29,4	29,4	-4,5	-4,1	-3,3	-3,1	-3,5	-3,7
Pays exportateurs de pétrole	25,3	27,2	25,2	24,9	26,1	27,1	0,9	-3,2	0,7	1,8	0,5	-0,2
Hors Nigéria	27,5	32,0	25,2	22,5	22,8	23,1	0,2	-1,7	3,2	7,0	2,8	0,4
Pays importateurs de pétrole	41,6	44,9	43,6	43,0	42,1	41,9	-5,2	-2,6	-1,9	-4,1	-4,2	-4,1
Hors Afrique du Sud	28,2	32,7	32,7	31,6	30,8	30,7	-6,4	-4,6	-4,7	-5,7	-5,0	-4,7
Pays à revenu intermédiaire	38,4	42,1	39,9	39,7	39,7	40,2	-1,5	-1,8	0,2	-0,7	-1,5	-1,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	30,8	36,1	32,9	31,3	30,6	30,6	-2,1	-2,8	-1,9	-0,7	-1,8	-2,0
Pays à faible revenu	24,6	28,7	29,6	28,5	28,2	28,2	-8,0	-5,5	-4,9	-5,8	-5,3	-5,5
Hors pays à faible revenu fragiles ou touchés par un conflit	21,6	24,6	24,8	25,5	25,1	25,3	-8,0	-6,8	-5,9	-6,4	-7,2	-6,9
Pays fragiles ou touchés par un conflit	25,1	27,7	28,3	27,9	28,7	29,5	-1,7	-3,8	-1,8	-2,2	-2,0	-2,2
Zone franc	22,0	27,7	29,5	28,8	29,1	29,4	-3,7	-3,6	-4,7	-4,4	-4,8	-4,3
CEMAC	20,5	25,9	26,4	26,0	26,8	27,5	-3,3	-2,8	-2,1	2,1	-1,4	-2,9
UEMOA	23,0	28,7	31,1	30,1	30,2	30,2	-4,3	-4,0	-6,2	-8,4	-6,8	-5,1
COMESA (pays membres d'AfSS)	30,1	34,5	33,8	32,2	31,3	31,2	-5,7	-4,1	-3,7	-4,2	-4,6	-4,2
CAE-5	27,4	29,2	28,4	27,4	26,8	26,8	-7,0	-5,1	-5,6	-5,8	-6,4	-6,3
CEDEAO	24,2	27,0	27,4	27,6	28,2	29,0	-1,0	-4,2	-2,4	-3,0	-2,6	-2,0
Union douanière d'Afrique australe	64,6	72,4	68,5	69,7	69,9	70,5	-3,4	1,6	3,1	-0,7	-2,1	-2,2
SADC	49,6	54,7	50,8	50,6	50,1	50,1	-3,4	-0,1	1,9	-0,4	-1,6	-2,4

Voir sources et notes page 18.

Tableau AS4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves

	Dette extérieure publique par débiteur (En pourcentage du PIB)						Réserves (Mois d'importations de biens et de services)					
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024
	Afrique du Sud	15,0	23,4	18,6	20,7	22,0	22,1	5,8	6,4	5,5	5,2	4,8
Angola	33,6	90,9	68,9	44,2	46,2	45,9	9,3	9,5	7,1	6,8	6,5	6,8
Bénin ¹	15,6	30,3	35,2	38,3	38,7	38,1	3,5
Botswana	15,4	12,5	10,1	10,4	10,9	9,5	11,4	6,5	6,3	6,6	6,8	7,2
Burkina Faso ¹	20,2	24,4	24,0	25,4	24,7	23,9
Burundi	19,5	17,5	19,9	19,3	27,6	28,8	2,5	1,0	2,3	1,5	2,2	3,4
Cabo Verde	85,5	130,3	114,9	108,1	101,1	98,2	5,7	6,9	6,8	6,2	6,2	6,5
Cameroun ²	18,4	32,5	30,3	32,9	30,5	29,3
Comores	17,2	23,1	24,5	28,4	31,6	34,8	7,1	7,9	9,4	7,4	7,5	7,7
Congo, Rép. du ²	25,4	31,9	26,6	27,0	27,1	24,9
Congo, Rép. dém. du	14,1	13,8	14,8	13,4	10,1	8,3	1,0	0,6	0,8	1,1	1,5	1,9
Côte d'Ivoire ¹	19,6	33,6	30,8	36,1	36,7	35,9
Érythrée	62,2	57,3	55,2	51,2	45,8	42,8	4,7	4,0	4,1	4,5	5,0	5,3
Eswatini	8,8	15,2	15,2	18,6	19,3	19,8	3,7	3,1	3,1	2,4	2,4	2,4
Éthiopie	25,4	28,8	29,1	23,0	18,2	15,8	2,0	2,0	1,5	0,7	0,6	0,5
Gabon ²	29,8	49,0	36,1	31,1	33,1	32,4
Gambie	37,5	49,4	47,5	48,3	44,7	42,0	3,6	5,8	7,0	5,1	4,5	4,2
Ghana	26,3	39,2	38,2	42,7	51,8	54,1	2,8	2,5	2,4	0,6	0,8	1,7
Guinée	23,2	27,0	24,8	21,9	19,5	20,4	2,2	1,9	2,5	2,5	2,5	2,5
Guinée-Bissau ¹	30,0	43,9	38,2	40,0	36,7	34,9
Guinée équatoriale ²	8,8	16,3	12,2	8,4	9,0	9,0
Kenya	23,6	32,2	32,3	31,9	33,5	33,9	4,6	4,5	4,7	3,7	3,0	3,3
Lesotho	35,3	46,6	41,0	42,5	44,6	44,5	4,8	4,1	5,1	4,0	4,5	5,6
Libéria	18,4	41,1	37,2	37,2	38,1	38,1	2,1	2,2	4,1	3,5	3,5	3,5
Madagascar	23,4	36,4	37,2	38,9	39,9	39,9	3,4	4,8	4,5	3,8	3,7	3,6
Malawi	19,4	31,8	30,9	29,9	33,2	34,4	2,5	0,9	0,4	1,1	1,3	2,8
Mali ¹	22,8	31,5	27,2	26,7	25,1	23,9
Maurice	13,3	20,2	23,3	22,7	21,4	19,3	8,4	14,4	12,4	12,0	9,6	9,4
Mozambique	63,8	90,7	85,1	76,1	72,7	73,6	3,5	4,7	2,6	2,9	2,1	2,1
Namibie	12,6	21,3	15,7	17,2	16,9	15,5	3,4	4,1	4,5	4,6	4,7	4,8
Niger ¹	18,4	33,0	31,5	33,0	32,7	30,9
Nigéria	3,7	8,0	9,1	9,4	9,4	9,8	6,1	6,6	6,0	5,7	6,0	6,3
Ouganda	16,9	29,8	27,7	26,8	28,9	29,1	4,6	4,3	4,6	3,4	3,4	3,8
République centrafricaine ²	29,2	36,3	32,8	34,4	31,8	30,7
Rwanda	28,0	54,7	53,4	51,5	55,7	61,7	3,9	5,4	4,4	3,7	3,7	4,1
Sao Tomé-et-Principe	75,1	64,9	58,5	58,1	54,8	54,2	3,8	4,5	4,3	3,8	3,7	3,8
Sénégal ¹	32,9	48,9	45,8	47,5	43,5	39,9
Seychelles	35,4	38,8	39,5	31,1	33,7	34,1	3,6	3,7	3,7	3,6	3,5	3,6
Sierra Leone	31,6	48,3	48,3	51,0	56,8	53,0	3,2	4,6	6,1	4,6	3,7	3,3
Soudan du Sud	1,7	0,1	0,9	0,4	0,5	0,9
Tanzanie	25,9	28,4	28,8	27,4	26,3	25,0	4,8	5,3	4,3	3,9	3,8	4,0
Tchad ²	24,2	28,2	24,4	23,0	21,8	21,7
Togo ¹	13,4	28,3	25,4	27,5	26,2	26,3
Zambie ³	26,4	66,6	53,9	2,7	1,3	2,9	3,1	3,3	4,2
Zimbabwe ⁴	31,7	26,6	19,8	21,5	23,6	26,3	0,5	0,1	1,3	0,4	0,2	0,2
Afrique subsaharienne	16,6	26,5	24,6	24,2	24,3	23,8	5,2	5,0	4,6	4,1	4,0	4,1
<i>Médiane</i>	22,8	32,1	30,8	31,1	32,3	31,0	3,8	4,3	4,3	3,7	3,7	3,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,4	36,6	33,9	31,8	31,3	30,4	4,3	3,7	3,6	3,1	2,9	3,1
Pays exportateurs de pétrole	11,2	20,1	19,5	18,0	17,9	17,8	6,3	6,4	5,6	5,5	5,8	6,1
Hors Nigéria	27,6	55,8	45,4	36,1	36,8	36,5	6,7	5,6	4,8	5,1	5,2	5,5
Pays importateurs de pétrole	20,3	29,9	27,2	27,6	27,7	27,0	4,4	4,3	4,0	3,4	3,1	3,1
Hors Afrique du Sud	23,7	32,9	31,4	30,7	30,0	29,0	3,5	3,3	3,3	2,5	2,3	2,6
Pays à revenu intermédiaire	14,7	25,2	23,2	23,2	23,9	23,6	5,8	5,8	5,2	4,9	4,8	5,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,6	42,0	37,9	35,7	37,0	36,4	5,4	4,6	4,3	4,0	3,8	4,2
Pays à faible revenu	24,5	30,5	29,1	27,1	25,2	24,1	2,8	2,8	2,7	2,0	1,9	2,0
Hors pays à faible revenu fragiles ou touchés par un conflit	22,5	32,0	31,1	30,1	30,2	30,0	3,9	4,2	3,9	3,4	3,3	3,6
Pays fragiles ou touchés par un conflit	11,1	17,2	17,4	16,7	15,7	15,3	4,8	4,8	4,4	4,0	4,0	4,2
Zone franc	21,0	33,7	30,8	32,2	31,8	30,9	4,6	4,6	4,4	4,1	3,9	3,9
CEMAC	20,9	33,0	28,2	27,1	26,8	26,2	4,2	3,2	3,0	4,2	4,3	4,5
UEMOA	21,3	34,1	32,3	35,3	34,6	33,4	4,9	5,4	5,2	4,1	3,6	3,7
COMESA (pays membres d'AFSS)	22,2	30,2	29,1	26,7	25,3	23,9	3,2	3,1	3,1	2,5	2,2	2,3
CAE-5	23,1	31,5	31,3	30,4	31,4	31,3	4,6	4,7	4,5	3,7	3,4	3,7
CEDEAO	9,9	18,6	19,2	19,7	20,1	20,0	5,1	5,2	4,9	4,3	4,4	4,8
Union douanière d'Afrique australe	14,9	23,0	18,3	20,3	21,4	21,4	5,9	6,3	5,4	5,3	4,9	4,6
SADC	20,4	32,2	27,0	26,4	26,9	26,4	5,7	5,6	4,8	4,7	4,4	4,4

Voir sources et notes page 18.